



Valérie ou le début du cinéma "payant"

Le lancement du film Valérie, de sa vedette, Danièle Ouimet, auront servi de détonateur. La même année, en 1967, Ottawa mettait \$10 millions à la disposition de l'industrie privée du cinéma pour la création d'un cinéma national de longs métrages. Et, depuis cinq ans, les films canadiens, québécois poussent comme des champignons.

Les gros succès permettent aux exploitants de salles, aux investisseurs d'empocher des \$ millions. A lui seul, le film "Deux femmes en Or" recueille au-delà de \$2 millions de recettes brutes dans 150 salles de cinéma à travers le Québec. Mais la plupart des 50 autres films produits au Canada sont des fous. La Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne y engloutit \$5 millions en cinq ans.

Malgré des débuts hésitants, le bilan de l'industrie du long métrage, au Québec en particulier, reste positif.

Nos informations en pages B 2 et B 3.

AUJOURD'HUI

● L'avenir de l'Outaouais québécois

L'Outaouais québécois, région anémique qui possède cependant un potentiel touristique considérable, joue son avenir. Il ne lui reste que trois ans pour dire au gouvernement fédéral qu'elle peut vivre par ses propres moyens.

page A 5

● Campagne d'information sur les glissements de terrain

Le ministère des Richesses naturelles lancera, cet automne, une campagne d'information afin de sensibiliser les municipalités, les entreprises de construction et les citoyens aux phénomènes particuliers du sol qui produisent les glissements de terrain.

page C 1

l'automobile
par
JACQUES DUVAL
collaboration spéciale

● Une Ford "made in Canada"

La Meteor Rideau 500, une Ford "made in Canada" qui n'est pas l'idéal mais qui demeure une "solution honnête" à l'automobiliste préférant une grosse voiture.

page E 6

SOMMAIRE

Arts et spectacles : A 10, A 11
Bandes dessinées : A 8
Cinéma : A 11
Décès, naissances, etc. : C 7
Economie : B 1 à B 6
Editorial : A 4
Etes-vous observateur ? : D 6
Horoscope : C 4
Informations étrangères : D 1
Informations nationales : A 2, C 6
La bonne table : C 2
L'auto : E 6, E 7
Loisirs et récréation : A 8
"Mot-mystère" : D 4
Mots croisés : D 5
Petites annonces : D 2 à D 12
Radio et télévision : A 10
Radio FM : A 10
Sport : C 7, E 1 à E 4, E 8
Tribunaux : A 9
Vivre aujourd'hui : C 3 à C 5
Votre médecin : C 4

Bourassa: "L'enquête est nécessaire"

QUEBEC — Le premier ministre Robert Bourassa a affirmé, hier, que l'enquête de la Commission de police sur le crime organisé "est nécessaire" et qu'elle permettra de faire obstacle aux activités du monde interlope.

M. Bourassa était interrogé par un représentant de LA PRESSE sur la déclaration du maire Jean Drapeau selon laquelle cette enquête serait inutile.

On sait que le maire de Montréal au cours d'un débat télédiffusé dimanche a souligné qu'il avait fait connaître au premier ministre son opposition à cette enquête.

"C'est vrai que M. Drapeau n'a fait des représentations à ce sujet mais nous soutenons que l'enquête est nécessaire, a dit M. Bourassa.

"A la lumière des faits qui ont été soumis au ministère de la Justice, le gouvernement en est venu à la conclusion que cette enquête permettra de faire obstacle aux activités du crime organisé."

M. Bourassa, qui remplace le ministre de la Justice Jérôme Choquette, actuellement en vacances, n'a pas voulu faire d'autre commentaire.

On s'attend cependant à ce que le ministère de la Justice commente de façon plus élaborée aujourd'hui la déclaration du maire Drapeau.

Tétreault invite Paiement à démissionner

C'est la rupture entre le maire Jacques Tétreault de Laval et le Dr Lucien Paiement, qui fut pendant un certain temps l'un de ses principaux collaborateurs au comité exécutif de Laval.

Le maire Tétreault a invité hier soir le Dr Paiement à remettre sa démission au lieu de critiquer ses confrères. Il s'agit, bien entendu, d'une invitation que le Dr Paiement s'est empressé de décliner.

Le Dr Paiement avait lancé une nouvelle guerre contre l'administration de Laval, hier, en soulignant que des changements adoptés dans les méthodes comptables avaient permis de cacher une grande partie du déficit de la ville.

Grâce à une rentrée inattendue de fonds de Québec, c'est finalement un surplus que Laval enregistrera cette année.

Le Dr Paiement a pris depuis plus d'un an ses distances vis-à-vis l'équipe Tétreault au point qu'il fait figure d'un éventuel candidat à la mairie aux yeux de plusieurs observateurs.

Déficit ou surplus à Laval? Tout dépend de la théorie admise et dont nous retrouvons tous les détails à la page A-3.

Val David est en colère

Le Comité de citoyens de Val David a entrepris une guerre ouverte à la firme Simard et Beaudry qui exploite une carrière au cœur même de la municipalité, étant donné que le conseil municipal et le ministre Victor Goldbloom ne peuvent faire cesser ses activités.

"Nous allons prendre des mesures immédiates efficaces et plus draconiennes pour faire cesser cette exploitation, a précisé M. Jean-Paul Dufresne, porte-parole du comité. S'il le faut, nous n'hésiterons pas à bloquer

les routes en permanence. Nous sommes dans l'illégalité mais nous n'avons pas le choix."

De son côté, le conseil municipal, réuni hier soir, en présence de plus de 300 résidents de l'endroit, a modifié le règlement 1114, dit de nuisance.

En vertu de ce règlement amendé, il sera désormais interdit à toute entreprise d'exploiter, sans la permission du conseil, une carrière de sable, de gravier ou autre. Toutefois, les exploitants actuels gardent leur droit acquis.

● nos informations page A 6



Le plus grand quotidien français d'Amérique

la presse

Montréal, mardi 8 août 1972, 88e année, no 155, 60 pages, 6 cahiers

★ 15¢

Régions isolées

par Pierre OUIMET

Une dizaine de routes ont été fermées, hier soir, par des inondations près de Richmond, Windsor et Melbourne, dans les Cantons de l'Est, tandis que des milliers de sous-sols ont été submergés à Granby.

Plusieurs sections de la route 22 et de routes secondaires de la région se sont effondrées.

Un hélicoptère s'est rendu à Richmond, ce matin, afin de porter secours à des dizaines d'automobilistes isolés par les eaux. Plusieurs personnes ont été légèrement blessées dans des accidents.

A Granby, des milliers de foyers ont été privés d'électricité à la suite des orages et des pluies torrentielles qui se sont abattus sur la région.

La police a indiqué que des dizaines de chalets ont été lourdement endommagés par les inondations. A Richmond, un garage a été emporté tandis que des sections d'une maison située dans la rue principale se sont détachées.

Ce matin, la plupart des rues de Richmond étaient submergées sous trois pieds d'eau.

Plusieurs ponceaux ont été endommagés sur la route 22, entre Drummondville et Richmond, la route 39 et la route 32, près de Wottonville et de Saint-Camille.

La police de Granby a déclaré qu'elle avait reçu près d'un millier d'appels de propriétaires indiquant que leurs sous-sols étaient inondés.

Voir REGIONS ISOLEES, page A 6



Une cantine est isolée en bordure de la rue Principale de Richmond, dans les Cantons de l'Est, où des inondations ont submergé, cette nuit, des rues et des champs et endommagé des maisons. La rue Principale, à Richmond, est devenue un torrent.

photo LA PRESSE

— Autres photos, page A 6

Plus d'élèves en septembre, mais chute prévue en 1973-74

par Daniel MARSOLAIS

Ascendante malgré la chute de la natalité qui a commencé à prendre de l'importance en 1964, la courbe de la clientèle étudiante des commissions scolaires du Québec atteindra son point culminant à l'automne 1972 alors que les effectifs globaux du secteur public de l'enseignement préscolaire, élémentaire et secondaire devraient connaître une ultime hausse de 4,350 élèves comparativement à l'année 1971-72.

Cependant, dès l'année prochaine, la courbe dégringolera si brusquement que les hausses consécutives enregistrées depuis 1969-70 — 20,163 élèves — seront complètement annulées par l'importante baisse prévue pour l'année 1973-74, qui sera de l'ordre de quelque 23,750 élèves.

C'est ce qui se dégage des études statistiques de la Direction générale de planification, au ministère de l'Éducation, et que l'auteur, M.

Michel Amyot, a révisées en octobre 1971 après la publication de son premier rapport en mai 1969.

Selon les estimations de M. Amyot, le secteur infracollégial public (on n'a pas tenu compte des institutions privées reconnues pour fins de subventions et celles dites d'intérêt public) devrait enregistrer, d'ici 1976-77, une baisse totale de quelque 103,500 élèves ainsi répartie: diminution de 8,550 élèves à la maternelle; diminution de 118,500 élèves à l'élémentaire et augmentation de 23,900 élèves au secondaire.

Estimés à 1,594,550 élèves en 1972-73 — 93,150 à la maternelle; 856,600 à l'élémentaire; 644,800 au secondaire —, les effectifs globaux ne s'éleveront qu'à 1,491,400 en 1976-77 — 84,600 à la maternelle; 738,100 à l'élémentaire; 668,700 au secondaire.

Il convient de préciser ici que

ces estimations ne tiennent pas compte des phénomènes de mortalité et de migration. Mais, comme le souligne lui-même l'auteur, les taux de mortalité sont à ce point faibles chez les enfants d'âge scolaire que la surestimation possible ne peut qu'être insignifiante.

Les causes

La diminution du nombre des naissances est le principal facteur de la régression des effectifs scolaires. Cette baisse de la natalité de même que la diminution du cours élémentaire de sept années à six années d'études expliquent la forte réduction des effectifs de l'élémentaire.

Selon le nombre des naissances observées au Québec, il y a eu 37,138 naissances de moins en 1969-70 qu'en 1963-64, année où la baisse a commencé à se manifester sérieusement. Cette année, les 111,600 enfants qui sont nés entre 1965 et

1966 entreront en première année de l'élémentaire. En septembre

Voir PLUS D'ELEVES, page A 6

● nos informations Cahier F

météo

Aversés et orages en matinée.

Généralement ensoleillé cet après-midi.

Demain: Nuageux avec averses.

Max. 70° Min. 50° ● Détails en page A 6

LOTO PERFECTA
GRANDE PREMIERE
Blue Bonnets
jeudi soir le 10 août
Entrée gratuite



Droits réservés

Québec répondra jeudi aux contre-propositions du Front commun

La partie patronale prévoit un accord avant la fin de la semaine

Toujours avare de commentaires, M. Réjean Larouche, chef-négociateur de la partie patronale dans les négociations avec le Front commun CSN-CEQ-FIQ du secteur public, a déclaré, hier soir, "qu'il se pourrait qu'une entente intervienne entre les parties avant la fin de la semaine, à moins que ce ne soit dimanche".

M. Larouche qui semble, comme la partie syndicale, observer scrupuleusement la consigne du silence depuis que les négociations ont repris le 10 juillet, a toutefois précisé qu'il serait surpris qu'une entente se fasse dès jeudi. Il a expliqué qu'il y avait encore beaucoup trop de travail à terminer au niveau des structures.

C'est jeudi que le comité patronal de négociation doit donner une réponse aux diverses contre-propositions du Front commun, sur les quatre sujets discutés à la table centrale depuis la mi-mars. Au cours d'une séance qui a duré trois heures, hier, le Front commun a complété l'exposé de sa position sur les structures de salaires.

Ce faisant, le comité syndical a complété la présentation de ses contre-propositions sur les quatre sujets négociés; les salaires, la sécurité d'emploi, l'assurance-maladie et le régime de retraite. Ces contre-propositions ont été formulées entre le 23 juillet et le 4 août.

"Il s'agit de positions fermes mais non finales", a déclaré le président de la FTQ, M. Louis Laberge, au nom du Front commun, tout en se disant déçu par cet autre délai demandé par la partie patronale.

Réponse globale

Le Front commun espérait, à 15 h., peu avant la réunion, recevoir la réponse gouvernementale concernant l'assurance-maladie et le régime de retraite. Le comité patronal a préféré obtenir une "vue globale" des positions syndicales, promettant de donner une réponse aux quatre points, jeudi, et peut-être même dès mercredi.

Ainsi donc, cette dure partie d'échecs qui se poursuit sporadiquement depuis près de cinq mois, s'engage cette semaine dans sa phase critique. L'extrême discrétion dont s'entourent les négociateurs des deux parties, de même que la poursuite du dialogue par l'équipe patronale, alors que la loi autorise le gouvernement à trancher le conflit par décret depuis le 3 août, laissent entrevoir une conclusion dans les prochains jours.

Des deux côtés, on se dit confiant d'en arriver à une entente équitable. "Nous allons exercer des pressions sur les deux autres groupes syndicaux pour qu'on cesse de tourner autour du pot et qu'on tire une ligne dès cette semaine", a déclaré pour sa part le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, en entrant dans la salle de négociations.

Climat

S'il a pu sembler que plusieurs leaders syndicaux ne repugnaient pas, au

début de cette épreuve de force, à l'idée de se laisser imposer un décret gouvernemental, des contacts officiels avec les principaux porte-parole du Front commun permettent maintenant de constater une volonté réelle de négocier.

Il se peut qu'en ayant reporté à 1975 la prochaine ronde de négociations, dans la perspective de conditions imposées par décret, le ministre de la Fonction publique et du Travail, M. Cournoyer, ait considérablement changé les règles du jeu sur ce point. Comme les conventions collectives étaient expirées depuis plus d'un an, le Front commun pouvait auparavant tabler sur un décret pour faire porter au gouvernement l'odieux de la situation et se trouver dans une position de force à la ronde suivante.

D'autre part, sans révéler le contenu des contre-propositions syndicales en matière de salaires, M. Laberge a déclaré lundi soir que le comité patronal "n'avait pas sursauté devant les positions du Front commun".

Elles auraient été accusées comme des propositions "sérieuses, méritant d'être étudiées sérieusement".

En mars dernier, le premier comité de négociations, dirigé par M. Jean-Paul L'Allier, alors ministre de la Fonction publique, offrait un rythme d'augmentation de 4,8 pour cent l'an et consentait tout au plus certains aménagements en faveur des syndiqués moins bien payés.

\$100 minimum

De source sûre, on apprenait lundi que le Front commun est maintenant confiant d'en arriver à un règlement

qui maintiendrait le 4,8 pour cent pour l'année écoulée, mais se situerait autour de 6 pour cent pour les deux prochaines années. De ce fait, l'objectif d'un salaire minimum de \$100, cheval de bataille de la CSN, serait atteint en juillet 74.

Interrogés sur les raisons qui motivent depuis quelques semaines leurs déclarations modérément optimistes, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, de même que M. Laberge, notent tous deux que la nouvelle équipe patronale de négociations mise en place par M. Cournoyer est évidemment animée par une volonté très nette de faire des compromis, ce qui n'était pas le cas de la première.

Prestige

Selon M. Laberge, les événements de mai, qui ont plongé le Québec dans une grave crise sociale, ne sont pas étrangers à ce changement d'attitude.

De son côté, M. Pepin avoue que le prestige du Front commun serait très sérieusement compromis par un échec qui enlèverait en pratique le droit de grève aux 210.000 syndiqués des secteurs public et para-public d'ici 1975. Ce décret devra être promulgué au plus tard le 15 septembre.

Principal porte-parole du Front commun, M. Pepin ajoute qu'une entente équitable survient dans les prochains jours peserait lourdement sur la décision que doivent prendre prochainement les quelque 30.000 membres du syndicat des fonctionnaires de la province de Québec. Ceux-ci doivent en effet décider par référendum de leur adhésion au Front commun et de leur affiliation à la CSN.

Les créditistes veulent tenter une percée dans la région métropolitaine

Bien que les espoirs du Crédit social demeurent encore en milieu rural, les organisateurs du parti ont l'intention de tenter une percée dans la région métropolitaine lors des prochaines élections fédérales et se disent même confiants d'obtenir des gains dans trois ou quatre comtés de l'Est de Montréal.

Depuis environ deux semaines, différentes réunions d'organisation ont eu lieu malgré l'absence de Réal Caouette et on espère pouvoir rendre public les noms de la plupart des candidats du parti dans la région de Montréal d'ici une quinzaine de jours. Aux dires de M. Wilfrid Marin, président-directeur-général de la région métropolitaine, le groupe pourrait même compter quelques "gros-cantons".

C'est ce qui ressort de rapides propos tenus hier soir entre quelques dirigeants du Crédit social et trois journalistes qui avaient été convoqués par un appel téléphonique d'une personne se prétendant porte-parole du parti. Mais, c'est au grand étonnement des directeurs régionaux que les journalistes ont été reçus et on ne leur a pas caché que ces réunions d'organisation étaient tenues à huis clos et qu'elles auraient du avoir lieu secrètement.

Les élections en octobre

Quoi qu'il en soit, les stratégies du parti sont convaincues que les élections auront lieu à la fin du mois d'octobre, probablement le 29, et préparent leurs effectifs en conséquence.

A cet égard, on ne croit pas que le schisme qui a divisé le parti sur la scène provinciale nuira à la campagne fédérale. Au contraire, selon M. Marin, toute la publicité qui a entouré l'affaire n'aura servi, en définitive, qu'à faire de la publicité gratuite au créditisme. Sur un autre plan, on se dit assuré que la campagne fédérale réussira à faire oublier aux militants leur divergences de vues en ce qui a trait au problème de la chefferie provinciale.

Pour des raisons inconnues, les dirigeants régionaux du parti ont hésité hier soir à dévoiler si MM. Caouette et Rondeau avaient assisté aux différentes réunions d'organisation. Finalement, on a déclaré que tel n'était pas le cas, ajoutant qu'il semblait de plus en plus assuré que la récente maladie du chef national n'affecterait en rien son rôle au cours de la prochaine campagne.

Région montréalaise

Finalement, non seulement les dirigeants créditistes se montrent optimistes pour la région montréalaise, notamment dans les comtés de Sainte-Anne, Saint-Jacques, Hochelaga et Maisonneuve, mais ils promettent de plus qu'on pourrait assister à de très grandes surprises dans les provinces de l'Ouest où, disent-ils, M. Caouette a réussi à réconcilier une bonne partie des forces créditistes.

Réglementation de la publicité pour enfants

— La publicité à la télévision s'adressant à des enfants sera réglementée "avant Noël" a déclaré le ministre des Institutions financières, M. William Tetley, hier.

"Il y aura un code sur la publicité s'adressant aux enfants," a-t-il déclaré.

"Nous rendrons illégaux les contrats de publicité avec la télévision qui iraient à l'encontre de ce code qui comprendra des choses telles que combien de minutes de cette publicité par heure seront permises", a expliqué le ministre.

Duplessis: le candidat libéral n'est pas choisi

Suite à certaines informations diffusées lors du congrès régional des militants libéraux de la Côte-Nord, le Parti libéral du Québec a nié hier soir que ce congrès ait permis le choix d'un candidat pour l'élection complémentaire qui devra avoir lieu dans le comté de Duplessis.

Rappelant les propos tenus par le premier ministre, M. Robert Bourassa, au cours de ce congrès, un porte-parole officiel du parti souligne que le choix d'un candidat sera effectué par les militants libéraux du comté à une date que fixera le chef du parti.

M. Bourassa a confirmé avoir eu des entretiens avec plusieurs personnalités du comté au cours de sa visite à Sept-Îles à l'occasion de l'un des dix congrès régionaux que tient le parti au cours de 1972.

James Cross souligne les avantages du marché canadien

LONDRES (PC) — L'ancien attaché commercial britannique à Montréal, M. James Jasper Cross, détenu pendant 61 jours par le Front de libéra-

tion du Québec, écrit que le Canada offre un riche éventail d'opportunités aux investisseurs et exportateurs britanniques.

Dans un article publié dans la dernière livraison de la revue Canada-United Kingdom Trade, M. Cross souligne que le marché canadien est aussi vaste que diversifié.

"Mais les opportunités attendent ceux qui possèdent non seulement les ressources financières, mais aussi la détermination de les saisir, ainsi qu'une multitude de firmes britanniques l'ont démontré dans le passé", écrit l'ancien attaché commercial qui a été créé chevalier par la reine Elizabeth II à la suite de son incarcération aux mains de révolutionnaires du FLQ.

Depuis son retour à Londres, en décembre 1970, James Cross est devenu secrétaire du British Overseas Trade Board.

Il recommande aux exportateurs britanniques de tirer davantage profit de la présence et des conseils des attachés commerciaux, tant en G.-B. qu'au Canada, pour mieux connaître les possibilités de vente et d'investissement.



M. James Cross

LPS® peut vous aider anglais-espagnol-allemand
enseignement visuel en classe, amélioration de la compréhension au laboratoire, horaires à votre gré (jour, soir ou samedi)
téléphonez aujourd'hui à LPS et prenez rendez-vous pour un ESSAI GRATUIT (de 9h à 21h, sans obligation) frais de scolarité déductibles de l'impôt
LPS-MONTREAL, 878-2821, étage F PLACE BONAVENTURE
LPS-QUEBEC, 529-0331, 4e étage 500 EST. GRANDE-ALLÉE
Institutions reconnues par le Ministère de l'Éducation

Revêtement Alcan
ESTIMÉ GRATUIT 481-7983
• PORTE • FENÊTRE • TOIT
• REVÊTEMENT EN ALUMINIUM
• AUVANT • ABRIS D'AUTO
• RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES
• FLORIDA ROOM
• Termes si désirés • Garantie 20 ans
• Dans un rayon de 100 milles de Montréal
Centre d'aluminium de Montréal Ltée
4640 boul. Décarie, Montréal.

CONSULAT GÉNÉRAL de la RÉPUBLIQUE D'HAÏTI AVIS
Le Consulat Général et le Bureau du Tourisme d'Haïti à Montréal, pour mieux servir les ressortissants haïtiens, et les visiteurs en général, prennent plaisir à énumérer les services qui leur sont offerts:
1—Service Consulaire: Passeports - Visas - Legalisation de pièces.
2—Service Commercial: Informations générales et Documentations.
3—Services Touristiques: Informations générales et Documentations.
Ces Services fonctionnent tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 hres à m. 4 hres p.m.
Fait à Montréal le mardi 1er août 1972.
Friz Day Consul Général et Directeur du Tourisme
Consulat général d'Haïti 1500 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 114, Montréal 107. Téléphone: 937-9183.

Nouveaux témoignages des gens qui font appel aux services MHS pour les rénovations domiciliaires.
Aux bureaux du Service de Rénovation Métropolitain, nous recevons continuellement des lettres de satisfaction de la part de nos clients. Ceci, parce que nous apportons un soin spécial à nous assurer que tout travail est exécuté convenablement jusqu'aux moindres détails. Quel que soit le travail que VOUS désirez faire exécuter, vous serez satisfait de nos prix, du service fourni et de la qualité de la main-d'oeuvre. Appelez aujourd'hui même le Service de Rénovation Métropolitain.

Lisez ce que l'on nous écrit:

Service de Rénovation Métropolitain, 2114 avenue Old Orchard, Montréal, P.Q.
Messieurs, Je tiens à vous dire combien je suis satisfait du rajout que votre compagnie vient justement de compléter à ma résidence. Alors que de nos jours les matériaux de pacotille ainsi que la main-d'oeuvre sont la règle générale au lieu de l'exception, c'est un véritable plaisir de voir ce que vous avez réalisé. Je voudrais exprimer mes remerciements pour l'excellent travail que votre compagnie a fait pour rénover mon domicile. Il ne fait plus de doute que pour tous travaux ultérieurs je ferai appel au Service de Rénovation Métropolitain, en premier lieu. Montréal, P.Q. Sincèrement,

Service de Rénovation Métropolitain, 2114 avenue Old Orchard, Montréal, P.Q.
Messieurs, Je désire vous remercier pour le travail excellent exécuté par votre personnel à ma nouvelle salle de bains. J'ai été agréablement impressionné par la main-d'oeuvre et la rapidité avec laquelle les travaux ont été faits. Je n'hésite nullement à recommander le Service de Rénovation Métropolitain à chacun de mes amis. Pointe-Claire, P.Q.

Service de Rénovation Métropolitain, 2114 avenue Old Orchard, Montréal, P.Q.
A qui de droit: J'aimerais exprimer mon appréciation et mes remerciements pour les rénovations effectuées par votre compagnie à notre résidence. Votre personnel est très efficace et consciencieux et ce fut un plaisir de les avoir à notre domicile pour les travaux. Le travail de boiserie a été parfait. Je n'hésite nullement pour dire toute ma satisfaction pour les réalisations de votre personnel et de son habileté dans l'exécution. St-Lambert, P.Q. Sincèrement votre.

• Estimations gratuites
• Consultations gratuites
• Croquis gratuits

Des cuisines comme les nôtres apporteront une toute nouvelle joie à votre vie familiale. De nouvelles idées — de nouvelles méthodes — de nouvelles techniques de décoration... vous les trouverez auprès de notre service de rénovation. Vous vous réjouirez encore plus, grâce à nos prix raisonnables et à nos services bien organisés pour vous accorder toutes ces nouveautés en un rien de temps.

VÉRIFIEZ VOS BESOINS
• SALLE DE JEUX
• CUISINE
• MANSARDAS
• GARAGE
• OUVRAGES
• EN CIMENT
• REVÊTEMENTS D'ALUMINIUM
• PEINTURES
• RAJOUTS
• SALLES DE BAINS
• LUCARNES
• TOITURES
• BOISERIES
• FENÊTRES ALUMINIUM

Faites appel à un spécialiste du Service de rénovation Métropolitain pour estimation et consultations SANS OBLIGATION.

mhs LE SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN
APPELEZ AUJOURD'HUI 482-0600

Le maire Tétreault invite M. Lucien Paiement à quitter le comité exécutif de Laval

par Daniel L'HEUREUX

Le maire de Laval, M. Jacques Tétreault, a invité hier le Dr Lucien Paiement à quitter le comité exécutif de cette ville.

Il s'agit cependant d'une "invitation" — non pas d'une contrainte — et le Dr Paiement n'a pas l'intention de démissionner.

La rupture est donc consacrée. Le Dr Paiement prenait depuis plus d'un an ses distances vis-à-vis l'équipe Tétreault au point qu'il faisait finalement figure, aux yeux de plusieurs observateurs, d'un éventuel candidat à la mairie de Laval.

C'est sa dernière déclaration, dont il a déposé le texte écrit hier soir au conseil, qui a amené le maire de Laval à l'inviter à quitter l'exécutif.

Le Dr Paiement a en effet soutenu que le déficit de \$648,769 pour l'année 1971 (annoncé il y a un mois) était en réalité, en raison d'un changement dans les méthodes comptables, un déficit de \$1,336,837.

Là où la déclaration du Dr Paiement devient plus difficile à comprendre, c'est que le déficit de \$648,769 annoncé il y a un mois est devenu hier... un surplus de \$151,025!

Et ce, en raison d'une entrée d'argent inattendue en provenance de Québec. En effet, Laval avait prévu dans son budget 1971 un revenu de \$675,000 au chapitre de l'ajustement de la taxe de vente. Or, le chèque qui est parvenu la semaine dernière à Laval était de \$1,474,794, soit approximativement \$800,000 de plus que prévu!

Cette agréable surprise pour les contribuables de Laval est attribuable à une modification à la Loi de la Commission de contrôle des permis d'alcool — apportée en juillet 1971 — en vertu de laquelle une partie des taxes recueillies par la vente de l'alcool est distribuée aux municipalités.

Et c'est de cette manière que ce qui avait d'abord été annoncé comme un déficit est devenu hier un "surplus".

Les conseillers de Laval n'ont toutefois pas étudié hier les états financiers de 1971, en reportant l'étude à plus tard afin de permettre aux fonctionnaires municipaux de les modifier en fonction des sommes reçues de Québec.

Ces faits nouveaux ne touchent cependant pas à l'essence de la déclaration — préparée à l'avance — du Dr Paiement qui soulignait hier soir: "Les mêmes remarques s'appliquent, il suffit de changer certains chiffres".

Et, de cette façon, ce qui est devenu hier soir un surplus de \$151,025 serait, selon la thèse du Dr Paiement, un déficit de \$537,043.

Cette différence de \$683,068, le Dr Paiement l'attribue au changement de méthode comptable. Laval est en effet passée cette année de la comptabilisation par encaissement (apparaissant à l'état financier seuls les montants effectivement reçus) à une comptabilisation par exercice (ici la comptabilité comprend les sommes applicables à l'exercice — reçues ou à recevoir).

"Je n'ai pas d'objection à ce qu'on

change de méthode mais les états financiers n'ont de valeur qu'en autant qu'ils sont comparables. Il aurait fallu indiquer également les résultats selon l'ancienne méthode", a dit le Dr Paiement.

Selon lui, on a comptabilisé, dans les états financiers de 1971, les intérêts payés sur une base d'encaissement plus les intérêts courus sur une base d'exercice. Et le même procédé aurait été employé pour l'ajustement de la taxe de vente et les taxes d'affaires.

Comme conséquence à cela, le Dr Paiement croit que "les revenus réels devraient normalement baisser en 1972.

"Il ne serait pas illusoire, poursuit-il, de présager un nouveau déficit pour 1972. Mais la répercussion vérita-

ble se fera sentir au budget de 1974. Il restera à savoir qui aura la responsabilité de fixer le montant des taxes à ce moment-là".

Par ailleurs, le Dr Paiement s'interroge sur un montant de \$608,000 qui apparaît au chapitre des "pertes probables" mais qui, selon lui, "n'a jamais été imposé".

"On a délibérément négligé de percevoir certaines taxes sous le prétexte de la normalisation", a-t-il dit, hier soir, à LA PRESSE.

Le maire Jacques Tétreault n'a pas voulu commenter la déclaration de M. Paiement, dont il n'avait pas pris connaissance. Il a néanmoins confirmé aux journalistes qu'il avait, au cours de la journée, invité le Dr Paiement à quitter l'exécutif de Laval.

Il ne l'a cependant pas obligé: "Je

ne veux pas en faire une victime", a-t-il dit.

Pour M. Tétreault, le Dr Paiement est payé \$17,000 par année pour mettre son talent au profit de l'exécutif et non faire de l'opposition: "C'est le fruit d'une ambition déréglée, incontrôlable et désordonnée; c'est de la tricherie et de l'hypocrisie".

Le maire de Laval croit que M. Paiement attend le moment (dans quelques mois) où il pourra se retirer: tout en touchant une pension de \$6,000 par année "pour ne plus tricher".

Interrogé à son tour, le Dr Paiement a répondu qu'il n'entendait pas démissionner: "Pourquoi je n'aurais pas le droit de faire des commentaires? Je ne suis pas là pour faire plaisir au maire".



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

C'est l'accueil triomphal, au restaurant Kébec, à Dorval, de Jocelyne Lépine, une Québécoise qui vient d'être proclamée, à Hamilton, "Miss Nudité 1972 du monde". A ses côtés, son mari partage les acclamations que lui prodiguent les membres du camp de nudistes "le Paradis terrestre".

Accueil chaleureux à Miss Nudité, à Dorval

par Jean-Claude TRAIT

C'est une Québécoise qui a remporté, cette année, le titre de Miss Nudité du monde. Elle est originaire de Montréal et se nomme Jocelyne Lépine, 22 ans.

Après de dures éliminatoires à Hamilton, au cours desquelles elle dut se mesurer avec une trentaine d'autres candidates venues des quatre coins du monde, Jocelyne Lépine emporta enfin le titre et la coupe si convoitée. Et c'est à bord d'un appareil d'Air-Canada qu'elle descendit des nues, hier, en fin d'après-midi, pour faire face, dans le restaurant Kébec, de l'aéroport de Dorval, à une meute de journalistes venus... couvrir l'événement.

Pressée de questions, comme il se doit — il n'y a pas plus curieux qu'un journaliste, excepté un policier — Miss Nudité 1972 ne cacha rien. Du moins en ce qui a trait aux renseignements la concernant.

Pour le reste, elle apparut vêtue d'une robe maxi aux couleurs chaudes et affriolantes, présentant un ample décolleté... en partie masqué par le bandeau d'acétate portant le titre acquis: "Miss Nude World 1972".

Les amis les nudistes

Ses amis, tous membres actifs du club de nudisme "le Paradis terrestre" (pour ceux que cela intéresse, le club a son siège à Saint-Théodore-de-Chertsey, près de Rawdon, P.Q.), étaient venus en nombre l'accueillir et l'acclamer comme il se doit. "Maluron, Malurette, chantaient-ils, elle a gagné ses épaulettes",... bien qu'elle soit nudiste!

Répondant aux questions, Mlle Lépine dévoila ainsi qu'elle avait été amenée au nudisme par des amis qui avaient tout entrepris pour la convaincre. Accueillie au pied du mur, elle accepta enfin et, dès la première fois, elle fut charmée par le côté naturel et pur qu'elle découvrit dans ce milieu.

"Cela fait un an, dit-elle, c'est-à-dire depuis la fondation du Paradis terrestre, que je m'adonne au nudisme. Je trouve cette occupation fort saine et fort intéressante."

L'un n'empêche pas l'autre

Esthéticienne-visagiste — hé oui, on peut être nudiste et gagner sa vie à habiller des visages — Jocelyne est mariée depuis deux mois. Son mari n'est pas jaloux: il est aussi nudiste.

A la question: comment ce concours s'est-il passé pour vous? elle répond:

"J'étais inscrite pour représenter à la fois le Québec et le Paradis terrestre. J'étais à peu près certaine de remporter un titre de duchesse. Imaginez ma surprise, puis mon éblouissement lorsqu'on m'a déclarée Miss. Je riais, je pleurais, je savais de joie!"

— Avez-vous été gênée de vous présenter en tenue d'Eve devant tous ces messieurs-jurés, si sévères habituellement?

— Oh non! j'étais même très à l'aise. Je n'ai pas honte de mon corps, vous savez! Dans les camps de nudistes, on perd vite ces complexités. J'ai déjà visité trois de ces camps... et je compte bien en visiter bien d'autres.

En plus du titre, Jocelyne Lépine a rapporté de Hamilton \$5,000 en prix: des appareils électro-ménagers, des gâteries diverses... et des vêtements (maillots de bain en ocelot, manteau de fourrure, etc.). Comme quoi, le nudisme, ça peut parfois vous payer une garde-robe!

Pour se remettre de sa joie et de ses émotions fortes, Jocelyne Lépine, en compagnie de son mari, s'enlève prochainement à destination d'Acapulco où elle se promet d'essayer ses maillots de bain en ocelot. Pourtant, la mode ne semble pas tellement la préoccuper: "Oh! moi, vous savez, la mode..." dit-elle.

La police recherche deux évadés de l'Institut Leclerc

La police est toujours à la recherche d'Armand Latraverse et Douglas Brown, deux dangereux criminels qui se sont évadés, vers 1 h. 45, hier après-midi, de l'Institut Leclerc, une annexe du pénitencier Saint-Vincent-de-Paul.

Douglas Brown purgeait une peine à vie pour le meurtre qualifié de M. Ovide Bertrand, âgé de 66 ans, de Lachine, survenu le 19 septembre 1962.

Quant à Latraverse (alias Armand Travers), il avait été condamné à 10 ans de détention à la suite de l'atta-

que armée d'un camion postal, le 11 mai 1965, à Richmond, dans les Cantons de l'Est. Ce vol avait rapporté la somme de \$6,050.

Brown, âgé de 28 ans, mesure cinq pieds et sept pouces, pèse 127 livres, a les cheveux châtain, les yeux bruns et le teint clair.

Latraverse, âgé de 49 ans, mesure cinq pieds et neuf pouces, pèse 180 livres, a les cheveux noirs, les yeux bruns et le teint foncé.

Les deux hommes se sont évadés en sautant la clôture.

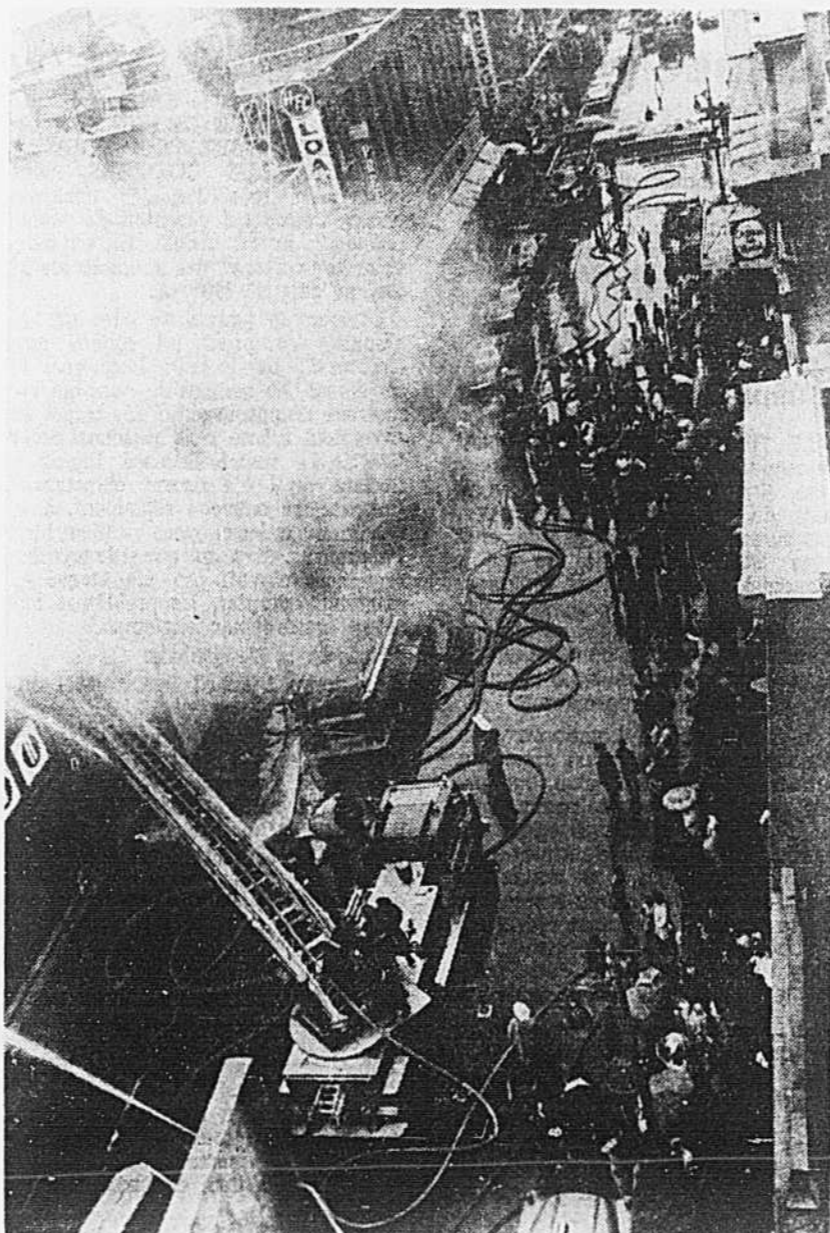


photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Magasin incendié

Un magasin de chaussures de la rue Sainte-Catherine, le Yellow Shoe Store, qui venait d'être rénové et qui avait ouvert ses portes quelques heures plus tôt, a été détruit par un violent incendie hier après-midi. Une installation électronique défectueuse est probablement à l'origine du sinistre, a indiqué un enquêteur du service des incendies. Le feu a pris naissance, vers 3 h., à l'arrière de l'établissement situé au 935 est, Sainte-Catherine. Les flammes se sont propagées à un autre magasin de chaussures et à une pharmacie, qui ont été endommagés par l'eau et la fumée.



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

Un jeune homme de 18 ans a été tué, hier soir, quand son automobile a percuté contre un réverbère et heurté une voiture à l'angle de la rue Berri et du boulevard Henri-Bourassa. André Couture, du 4291 Saint-Ambrise, à Montréal, a été tué sur le coup. Les pompiers ont été appelés sur les lieux pour dégager son corps.

La pluie provoque de nombreux accidents: 9 morts et huit blessés

La pluie a provoqué plusieurs tragédies routières, hier, au Québec, causant la mort d'au moins neuf personnes, tandis que huit autres ont été blessées.

Le pire accident s'est produit, hier soir, sur la route transcanadienne, près de la sortie 39, à Montréal, quand deux frères, Bruce et Read Kidd, respectivement âgés de 22 ans et de 18 ans, ont été tués après que leur automobile eût percuté un lampadaire. Ils ont été tués sur le coup.

Par ailleurs, André Couture, 18 ans, a perdu la vie en soirée dans un accident survenu à l'angle du boulevard Henri-Bourassa et Berri. Son automobile a dérapé, percuté un lampadaire et aéroché une voiture.

Mme Anne Moffat, 31 ans, du 155 Coolbreeze, à Pointe-Claire, a succombé à ses blessures après que son auto eût dérapé sur le boulevard Métropolitain, à la hauteur du boulevard Pie-IX.

À Saint-Barnabé, dans le Saint-Maurice, une collision frontale a provoqué la mort d'une personne, à 16 h. 30. Huit personnes ont été blessées, dont plusieurs grièvement. L'automobile dans laquelle Mme Micheline Dampousse, 35 ans, du Cap-de-la-Madeleine avait pris place, a dérapé. L'accident s'est produit sur la route 19B.

Un motocycliste a été broyé sous un camion à 15 h., à Grandes-Piles, dans

le comté de Champlain, après que sa moto eût dérapé sur la route 19. La victime est Gérald Julien, 20 ans, de Deschambault, dans le comté de Portneuf.

Mme Elizabeth David, 33 ans, d'Ottawa, a été tuée lorsque son automobile a dérapé et capoté près de la réserve indienne de Maniwaki, sur la route 11.

Une Montrealaise domiciliée au 1482 Lafontaine, Mme Monique Brault, a été mortellement blessée, vers 14 h. 30, après avoir perdu le contrôle de son auto sur la route 15. Cet accident s'est produit près de Baie Sainte-Catherine.

Enfin, l'automobile de M. Claude Perron, 22 ans, du 3189 boulevard Édouard-Montpetit, à Montréal, a dérapé à Trois-Pistoles, dans le comté de Rivière-du-Loup. Il est mort à l'hôpital de Trois-Pistoles.

La CUM ne peut empêcher Murray Hill de nolisier ses autobus

Murray Hill Limousine Service Ltd continuera d'exploiter un service d'autobus nolisés dans le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, malgré le règlement 313 de la CUM.

Le juge John Nolan a, en effet, déclaré "non fondée" l'action intentée par la Commission des transports. Le règlement 313 de la CUM stipule qu'aucun transporteur ne peut exploiter un commerce de transport par "charters" à moins d'avoir le consentement du président de la Commission des transports.

Murray Hill a fait valoir que les services qu'elle rend visent des groupes particuliers fort différents du public servi par les services des transports de la CUM.

En rendant son jugement, le juge John Nolan a dit que les voyages nolisés organisés par Murray Hill "ne

sont pas des voyages nolisés spéciaux au sens du terme utilisé dans la charte de la Communauté urbaine.

ÉCOLE DE CONDUITE?
De préférence
LAUZON

Paul E. TALBOT O.D. OPTOMÉTRISTE
6741, rue SAINT-HUBERT
HEURES DE BUREAU:
Lundi au jeudi: 9 h à 6 h
Vendredi: 9 h à 9 h
Samedi: 9 h à 1 h
272-7611 • 7616

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue St-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Point de retour garanti.

VENTES DU JOURNAL
Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 8 h à 6 h
le samedi: 8 h à 6 h

PUBLICITÉ
Grandes annonces, Télé-Presse, cahiers spéciaux, Vacances/Voyages, Carrières et professions, Nominations 874-7305

REDACTION
Le jour du lundi au vendredi 874-7061
Pupitre 874-7030
Éditorial 874-7018
Sports 874-7029
Télé-Presse 874-7016
Arts et lettres 874-7014
Voyage/monnaie 874-7023
Nouvelles tout temps 874-7061

RELATIONS HUMAINES 874-7383

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6900

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

PETITES ANNONCES
Commandes 874-7111
du lundi au vendredi: 9 h à 6 h
le samedi: 9 h à 6 h
Pour changer ou annuler 874-7305
du lundi au vendredi: 9 h à 6 h
le samedi: 9 h à 1 h 30

PROMOTION 874-7300

Pas de virus là-dedans

On évalue diversement la conférence des provinces qui vient de se tenir à Halifax. Pour certains, la rencontre a été aussi inutile que monotone. D'autres, au contraire, voient dans ses résultats l'amorce d'un virage dans les relations entre les provinces et le pouvoir central, celui-ci, dans l'hypothèse optimiste, se voyant contraint, à l'avenir, de renoncer aux décisions unilatérales, pour recourir régulièrement aux mécanismes de la consultation.

M. Bourassa se range d'emblée parmi les optimistes qui voient poindre l'abaissement de la tendance centralisatrice. Est-ce bien l'opinion de tous les délégués à cette conférence? Sauf erreur, il me semble avoir entendu dimanche l'un des premiers ministres présents à Halifax s'élever contre une manchette d'un quotidien de la Nouvelle-Ecosse annonçant qu'à l'avenir toutes les provinces allaient lutter de toutes leurs forces contre la centralisation!

Où l'unanimité n'a pas été parfaite ou toutes les provinces n'entendent pas s'opposer avec une conviction égale à la centralisation, souvent dépeinte ici, et à bon droit, comme un danger.

Il n'en demeure pas moins vrai qu'à Halifax les provinces ont rappelé l'existence de droits qui, dans certains cas, leur sont déjà explicitement garantis. C'est le cas, notamment, des affaires urbaines. Les villes sont subordonnées non pas au gouvernement central mais aux gouvernements provinciaux. Néanmoins l'intention du gouvernement fédéral de s'intéresser de près à la vie urbaine a été maintes fois proclamée depuis quelques années. L'élément nouveau, si élément inédit

il y a, est tout entier dans la déclaration des premiers ministres définissant un cadre dans lequel s'inscrira la collaboration de toutes les instances concernées.

L'euphorie de M. Bourassa trouve peut-être son explication la plus simple dans un changement de mentalité chez les participants, correspondant d'ailleurs à un changement d'équipes. Des têtes d'affiche sont disparues, remplacées par de nouvelles figures appartenant à une génération différente. L'absence, par exemple, de M. Bennett de la Colombie Britannique, si elle n'est pas passée inaperçue, ne semble pas avoir été particulièrement déplorée...

Les nouvelles équipes restent pourtant aussi pragmatiques que les anciennes, c'est-à-dire plus intéressées aux résultats que préoccupées de doctrine. Elles n'entreront pas en guerre pour un mot, mais si la conviction se fait chez elles que, vis-à-vis de tel ou tel objectif, la décentralisation est plus rentable que la centralisation à outrance, elles choisiront la décentralisation.

Si les intentions des provinces sont interprétées par Ottawa comme un louable souci de participation à la définition des politiques, elles ne choqueront personne. Si, en revanche, M. Trudeau y voit l'ensemencement d'un virus périlleux pour l'intégrité de la confédération canadienne, il a la volonté et les moyens de remettre rapidement la maison en ordre. Rien n'indique, pour l'heure, que les décisions de Halifax annoncent un péril de cette ampleur.

Guy CORMIER



Droits réservés

Sa Majesté l'automobiliste

Le Québec compte 2,6 millions de véhicules motorisés. C'est impressionnant. Par cette masse mérite assurément des égards, et, de fait, quand je considère la place qu'occupent la route et la voiture dans nos villes, le piéton que je suis incline à croire que l'automobiliste jouit d'un traitement de faveur. Autoroutes, parcs de stationnement, feux de circulation: tout semble conçu en fonction de Sa Majesté le contribuable motorisé. Mais passons.

Il y a pis. On a l'air de se montrer bien timide lorsqu'il s'agit de réglementer les véhicules moteurs. Le ministre de la Voirie, M. Bernard Piazard, est en train, dit-on, de préparer des règlements plus sévères en vue d'écarter des routes les chauffeurs imprudents et les véhicules défectueux. Si cette initiative se concrétise, on ne manquera pas de s'en réjouir.

Les règlements auxquels on songe obligeront, dit le ministre, ceux qui achètent une voiture usagée à la faire vérifier par un mécanicien reconnu du gouvernement avant de s'en servir. Ce règlement s'appliquera aussi à ceux dont la voiture a subi un accident. On dénombre quelque 900.000 voitures usa-

gées en circulation au Québec. L'examen obligatoire de ces voitures marquera, prévoient-on, une étape vers l'examen obligatoire de tout véhicule avant usage. Dans le même ordre d'idée, on songe à donner à la police le pouvoir d'exiger la réparation immédiate d'un véhicule jugé défectueux.

Par ailleurs, on envisage d'établir un système de points, de sorte qu'après un certain nombre d'infractions, un automobiliste pourrait voir son permis de conduire suspendu ou révoqué.

En vertu des nouveaux règlements, les médecins devront fournir aux autorités les noms des patients jugés médicalement inaptes à conduire. De plus, les règlements obligeront les fervents de la motocyclette à porter un casque protecteur.

Des règlements pareils contribueront sûrement à accroître la sécurité et à réduire le nombre effarant d'accidents de la route. Mais ne devrait-on pas faire davantage?

Pourquoi ne pas exiger, par exemple, de tout automobiliste, un certificat de vérification? Pareil certificat, renouvelable disons tous les mois ou tous les deux mois, permettrait d'éviter bien des catastrophes. Il contri-

buerait aussi à réduire la pollution (!) en ce sens qu'il permettrait d'éliminer les voitures qui empestent (parce qu'on a oublié de changer l'huile) ou qui font du bruit (parce que le silencieux est brisé ou enlevé). Incidemment, si jamais un policier a le droit d'exiger la réparation d'un silencieux, à plus forte raison devrait-on interdire l'usage des motos en ville...

La suspension ou révocation du permis de conduire devrait aussi s'appliquer avec plus de rigueur dans le cas des chauffards et de ceux qui conduisent en état d'ébriété.

Enfin, on devrait s'empresser de réviser certains règlements de la circulation. On parle de permettre un virage à droite, après arrêt, sur un feu rouge. C'est l'enfance de l'art. On devrait, par la même occasion, interdire tout virage à gauche, à moins d'absolue impossibilité ou pour force majeure (accident, réparations).

Tous ces règlements s'imposent tôt ou tard. Leur but n'est pas d'enquiquiner l'automobiliste, mais bien au contraire de le protéger contre les irresponsables, c'est-à-dire, une minorité. Alors, pourquoi ferait-on des manières?

Jean PELLERIN

Assemblée "contradictoire"

Ceux qui ont omis de regarder à la télévision le duel romain Ryan-Drapeau ont l'impression, en recueillant les commentaires des téléspectateurs avertis, d'avoir manqué une bien bonne assemblée "contradictoire", comme il s'en faisait autrefois.

La télévision va-t-elle faire renaître un genre qu'on croyait à jamais disparu? Ou bien le choc des idées est-il devenu tellement rare sur nos ondes que nous ayons la révélation soudaine que la bonne polémique garde ses adeptes?

J'ai personnellement deux excellentes raisons de m'avancer avec prudence sur ce terrain. D'abord, je n'ai pas vu l'émission de dimanche. (Il est vrai que la presse en a donné des résumés complets). En second lieu, M. Claude Ryan appartenant à notre profession, je me méfie d'une sympathie qui irait naturellement, en l'occurrence, au journaliste de combat.

Cette importante réserve faite, il me

semble que M. Drapeau a pris une position qui dépasse le cadre de la simple anecdote. Il ne croit pas, dit-il, à une enquête sur le crime. Venant de sa part, l'aveu étonne quelque peu. Croyait-il à une enquête sur les révélations du "Devoir" concernant M. Jean-Jacques Saulnier quand il l'a lui-même demandée? Ou a-t-il cessé d'y croire quand les conclusions déposées par les enquêteurs ne l'ont pas comblé d'aise?

Il arrive qu'on abuse de l'enquête. L'enquête sert trop souvent d'alibi à des gouvernements faibles ou insoucients.

Mais s'agissant du crime, qui appartient de sa nature à un univers secret et clandestin, il est souvent nécessaire de mobiliser des appareils officiels pour en détecter toutes les ramifications. En règle générale, en ces matières délicates, une opinion alerte est encore la meilleure alliée des dirigeants décidés à prendre leurs responsabilités.

Guy CORMIER

LA PRESSE ANGLOPHONE

L'indépendance économique du Canada ne pourra se réaliser sans administrateurs compétents

Extraits d'éditoriaux publiés dans les quotidiens de langue anglaise et traduits par La Presse Canadienne.

LE PROVINCE, Vancouver — Pendant des années, il a été bien facile de dire que le Canada n'avait pas d'autre choix, pour se développer, que de compter sur le capital étranger; en vérité, il aurait été difficile de contester cela.

Fort heureusement, on ne peut plus considérer que la domination étrangère sur l'économie du Canada soit absolument inévitable, il est démontré que le Canada, au moins dans qu'il y a 50 ans, pourra trouver chez lui tous les capitaux dont il aura besoin.

Un mémoire de la Bourse de Toronto — intitulé Préparation au changement dans le commerce des valeurs mobilières — a constaté un niveau très élevé des épargnes canadiennes de même qu'une maturité financière très remarquable. Et cette étude affirme qu'au moyen de ses épargnes le Canada devrait être en mesure de financer ses propres besoins.

Toutefois, pour que le Canada se tire d'affaires tout seul, il faudra plus que les épargnes récoltées ici et

là. Comme l'a bien dit le rapport fédéral sur les investissements directs de l'étranger au Canada le rapport Gray, on ne peut disposer adéquatement de capitaux disponibles si l'on ne dispose pas de cadres administratifs et de marchés extérieurs, ce qui est généralement importé avec les capitaux. A moins que l'on ne s'arrange pour former des administrateurs compétents, parmi les Canadiens, l'indépendance économique restera un but inaccessible. En même temps, les entreprises resteront en majorité en des mains étrangères.

L'orientation de l'université McGill

LE HERALD, Lethbridge — D'une certaine façon, c'est une révolution tranquille que l'on observe dans les milieux académiques de Montréal: l'université McGill, la plus prestigieuse institution anglophone au Canada, est en train de changer son orientation.

Il y a quelques années, le campus de McGill était la scène de manifestations d'étudiants francophones de Montréal qui protestaient contre la richesse particulière de l'université.

Incorporée en 1821, McGill n'est pas la plus ancienne université canadienne, honneur qui revient à l'université du Nouveau-Brunswick, fondée en 1785. Mais au cours des années, McGill a profité énormément de dons de riches citoyens et d'entreprises, bien que maintenant elle doive compter sur les subventions de la province pour subsister. Récemment, le gouvernement provincial réduisait ses subventions à McGill et l'université s'est alors inquiétée de sa survie. Mais on s'est rendu compte que la frustration des francophones pouvait s'expliquer. Les autorités de McGill ont eu la sagesse de faire un effort pour montrer que l'université n'est plus une enclave anglophone insensible ou indifférente aux besoins du haut savoir canadien-français.

Que McGill continue dans cette voie, qu'elle accentue ses liens avec la communauté francophone, qu'elle accroisse ses échanges avec les milieux économiques, et elle deviendra la première université à refléter le caractère bi-culturel du Canada.

Le président de la Chambre des communes

LE TIME, Victoria — Juste avant l'ajournement du Parlement pour l'été, il a été question que le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, ne se présente plus dans Stormont-Dundas, ce qui a provoqué une avalanche d'éloges, par tous les chefs politiques, sur son habileté à remplir sa charge, et tous de désirer son retour. Et c'est ainsi qu'est revenue la question d'un président permanent.

A cause de M. Lamoureux, les arguments en faveur d'un président permanent semblent plus solides. Les partis s'étaient entendus pour le faire réélire comme indépendant, ce qui lui a permis de rester à un poste pour lequel il a toutes les qualités. Mais, en même temps, les électeurs de son comté n'ont pas eu le libre choix de candidats, base du gouvernement démocratique tel que nous le connaissons.

En l'occurrence, on invoque le fait que M. Lamoureux s'est très bien occupé de son comté, que son poste dégagé de toute partialité politique ne lui a pas fait négliger les intérêts de ses électeurs, ce qui démontre les éloges dont il a été l'objet avant l'ajournement.

Nous avons eu à la Chambre des communes un bon nombre d'excellents présidents; les exceptions ont été trop rares pour en tenir compte. Mais les présidents qui ont tenu admirablement leur rôle ont écarté en premier lieu toute considération de parti; il faudrait donc dégager les présidents des contingences partisans, indispensables surtout en période électorale.

ce que pense LE LECTEUR

Les citoyens de la 53e

Suite à l'article paru dans LA PRESSE la semaine dernière et intitulé: LA 53e AVENUE DE POINTE-AUX-TREMBLES VIBRE TROP POUR LE CONFORT DES CITOYENS, nous nous permettons d'ajouter quelques commentaires qui serviront de "complément" à cet article. En un mot, voici la "version" des résidents de la 53e, au sujet de leur rue.

Lorsque le journaliste cite: Ce règlement d'emprunt fut soumis aux électeurs... les lecteurs bloquèrent le règlement. Au nombre de ceux qui refusèrent d'approuver le règlement se trouvaient même trois résidents de la "53e"... Le maire Bernard Benoit a déclaré qu'il n'a aucune objection à préparer un nouveau règlement, à la condition que les citoyens veuillent bien l'approuver. Il a dit que si le premier règlement n'avait pas été bloqué le printemps dernier, les problèmes auraient cessé depuis longtemps.

Nous de la 53e ajoutons: Le maire Bernard Benoit a-t-il oublié de dire:

1 — Selon la Loi des cités et villes, les propriétaires qui apposent leur signature lors de la votation d'un règlement d'emprunt, DEMANDENT UN REFERENDUM. Donc, les signataires NE BLOQUENT PAS un règlement, ils demandent seulement que tous les citoyens soient consultés au sujet de ce règlement. Le Conseil a donc le CHOIX de tenir ou non ce REFERENDUM. S'il refuse, c'est bien lui qui bloque un règlement. On nous "met souvent sous le nez" que... le Conseil veut bien, mais... les contribuables ont bloqué! Mettons les MOTS aux bons ENDROITS.

2 — Le règlement DONT ON PARLE TANT englobait toutes sortes de "choses" pour un montant de \$1,071,000. Voici quelques items compris dans ce règlement:

- a) Terrain de BASEBALL avec abri de joueurs au parc St-Jean-Baptiste (SPORT);
 - b) Terrains de TENNIS au parc Ste-Germain-Cousin (SPORT);
 - c) Plantation d'arbres (EMBELLISSEMENT);
 - d) Travaux de pavage (NECESSITE), entre autres, la 53e!
- On constate que le projet comprenait des items "à large" et d'autres "riverains".
- Aurait-il été "logique" de la part des citoyens de la 53e de s'opposer

pour la somme fabuleuse de \$1,071,000 quand leur petit bout de rue était évalué à \$6,000 ou \$7,000?

Ajoutons que ce règlement, pour lequel il n'y a pas eu de REFERENDUM, a par la suite été étudié point par point, séparément. Tous les items ont été réétudiés, SAUF la 53e. Oubli involontaire? Nous en doutons.

Depuis déjà trois (3) ans les résidents de la 53e demandent le pavage de leur rue. Nos maisons tremblent, nos fenêtres "claquent", nous sommes réveillés constamment lorsque l'autobus passe durant la nuit et... l'évaluation de nos maisons a augmenté. Souvent des visiteurs nous font les remarques suivantes: "Est-ce qu'il y a un tremblement de terre?" "La ville fait rien pour ça?" "Tas pas peur que ça fasse comme à St-Jean-Vianney?" Il est plus que temps qu'on répare cette rue. Lors d'un dernier Conseil, un résident de la 53e a demandé au maire qu'est-ce qui retardait les travaux sur cette rue. La réponse fut: "Nous attendons... après l'avisur légal qui doit préparer un règlement d'emprunt". Après avoir contacté l'avisur légal, celui-ci a répondu: "J'attends après l'ingénieur. Tous ATTENDENT et les gens de la 53e voient le même phénomène qu'il y a 2 ans se reproduire: ON PROMET... ON ATTEND... ON REPROMET... ON REATTEND... jusqu'à ce que la neige fasse son apparition. Ensuite, il est TROP TARD.

Les résidents de la 53e à P.A.T. par Mme Evelyne Prézeau

Laissons donc les prêtres tranquilles

Un hebdomadaire à potins s'est permis tout dernièrement une diatribe contre les prêtres et les religieux. Je ne crois pas que l'auteur soit heureux d'avoir écrit cela. Pourquoi ressasser ces affligeantes turpitudes... Tant qu'il y aura des hommes sur la terre, il y aura des faiblesses humaines. Et, d'ailleurs, qui est parfait?... C'est à Dieu de juger les âmes, pas nous. Quant au célibat des prêtres, c'est au Saint-Père d'en juger. Nous n'avons pas le droit de nous mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce. Et puis, n'allons pas l'accuser de tous ces péchés, nature ou contre-nature, qu'amène la continence: les gens mariés, qui ne sont privés de rien, font souvent pire.

Pour ma part, je suis allé au col-

ège chez les Frères des Ecoles Chrétiennes, au Mont-Saint-Louis, tout particulièrement, et chez les prêtres au Collège de l'Assomption; et je n'ai rien à leur reprocher de ce "côté", pendant huit ans que je fus des leurs. Je n'ai que des louanges à leur adresser. Ces années-là furent parmi les plus belles et les plus spirituelles de ma vie.

Pour quelques cas isolés (et si malheureux), pourquoi laisser planer un doute insolent sur l'ensemble?...

Je me fais fort de défendre la majorité à tous, leur exprimant toute la gratitude que je leur dois de m'avoir instruit au sacrifice de leur vie et de m'avoir conduit dans les sentiers les plus beaux: DE LA PAIX ET DE LA DIGNITE.

Rosario Venne, pharmacien, Saint-Hippolyte, Qué.

Fête paisible

C'est un peu mélancolique que je réponde à "mon frère de sang", M. J. H. Ratelle, dont la lettre concernant la célébration de la Saint-Jean a passé dans votre chronique du 5 juillet.

Je n'ai rien vu, cloîtrée chez moi par la peur d'un désordre auquel on avait commencé de nous habituer. Je suis contente de m'être trompé sur ce point, je le souhaitais ardemment. Comme vous, cependant, je déplore que le Vieux-Montréal ne soit pas le reflet de notre folklore; je regrette aussi nos célébrations d'antan, les gens s'y amusaient sagement et gardaient de la joie au cœur pour des semaines antérieures et ultérieures à "la fête" qui attirait même chaque année un nombre incalculable de touristes. A vouloir tout changer, on détruit tout!!!

C'était "kétaine"; belle excuse. Partant de cette idée, il faudrait bannir ce genre de manifestations à travers le monde entier, carnivals de Rio, de Nice, de Québec, les célébrations dans le quartier chinois, et j'en passe...

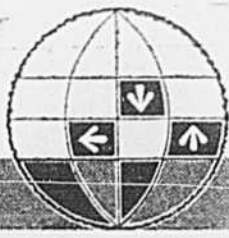
Frère de sang, je n'ai rien vu, mais puisque pour être heureux il faut voir le bon côté des choses, pour cette année au moins nous avons eu la "paix", espérons plus l'an prochain.

Mme Noëlla Cloutier, Montréal

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de La Presse Associée et de Radio-Québec. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés à l'éditeur de la douzième Classe. Enregistrement numéro 1400. Part de retour par air.

TELEPHONISTE (pour les abonnés) 874-7272
 REDACTION 874-7061
 PUBLICITE 874-7306
 ANNONCES CLASSEES 874-7111
 LIVRAISON A DOMICILE 874-6911



PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITE



par Normand LASSONDE

QUEBEC donnera \$25 millions à l'Outaouais pour faire ses preuves; et si après cinq ans l'aventure subventionnée n'atteint pas son but, c'est vraisemblablement vers Ottawa que se tournera la population de cette vaste région à qui on veut apprendre à vivre à la québécoise.

Plantons le décor, la scène s'animerait d'elle-même.

À l'ouest, un gouvernement central fort qui veut asseoir sa capitale à califourchon sur la rivière Outaouais et qui a besoin de la terre hulloise pour s'amarrer. Et pour procéder à l'annexion, une Commission de la capitale nationale génératrice de projets ambitieux, munie, sur demande, d'une planche à billets verts.

À l'est, un gouvernement devenu subitement soucieux de l'intégrité de son territoire qui ne s'oppose pas en principe à l'activité fédérale mais qui craint que, privée de son pôle naturel d'attraction — la ville de Hull — toute la région de l'Outaouais bascule dans une autre zone d'influence.

Un geste rare

Menace réelle ou fictive? En tous cas, l'ancien cabinet Bertrand a choisi d'intervenir avant que les événements se précipitent. Pour équilibrer les for-



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE
M. Gérard Viau, directeur du tourisme à la Société d'aménagement de l'Outaouais.

ces en présence, il a donné à la Société d'aménagement de l'Outaouais l'autorisation de se porter acquéreur des terrains nécessaires à la réalisation de trois projets de parcs industriels et de neuf projets de complexes touristiques. A son tour, l'équipe Bourassa emboîta le pas et, geste rare, céda à la Société le pouvoir d'exproprier tout ce qui pouvait l'empêcher de conduire ses travaux à bonne fin.

La loi créant la Société d'aménagement de l'Outaouais, entrée en vigueur le 1er janvier 1970 et l'arrêté en conseil du 22 décembre 1971 sur le pouvoir d'expropriation fournissaient aux administrateurs de l'Outaouais les moyens d'entrer en action. Les \$25 millions, par tranche annuelle de \$5 millions, acquittaient les frais.

Le manège tourne

L'un des administrateurs, M. Gérard Viau, directeur du tourisme à la Société, dresse un premier bilan: "Au début, avant la création de la Société, il y avait une foule de groupes, d'associations, de corps intermédiaires qui tentaient de faire quelque chose pour donner la vie à la région. C'est à partir de leurs travaux et de leurs pressions que la Société a vu le jour".

"Nous sommes maintenant dotés de statuts qui nous donnent des pouvoirs qu'aucun autre organisme de notre genre possède.

"Par exemple, auparavant, chaque municipalité faisait sa promotion touristique et industrielle; aujourd'hui, elles n'en ont plus le droit et c'est uniquement à la Société qu'il incombe d'attirer des industries et de faciliter leur implantation. Du côté du tourisme, on est là depuis seulement deux ans et on voit de nettes améliorations. Nous avons procédé à des expropriations pour environ \$6 millions et nous engageons quelque \$16 mil-

lions dans des travaux de développement".

Le manège tourne: études à droite, travaux à gauche. Trente-cinq hommes qui sillonnent le territoire, qui compilent des notes, qui dressent des plans et qui retournent à Hull faire le point. Le temps d'une nouvelle étude, d'un nouveau chassé-croisé. Et le vieux dans son champ qui attend qu'on tonde sa montagne pour que les jeunes viennent y faire du ski.

Il y a le vieux, mais parfois toute la population d'un village qui veut bien ramasser la manne pourvu que quelqu'un la fasse tomber.

"C'est sans contredit à Notre-Dame-du-Laus que la Société jouit du plus fort appui. Chacun se sent concerné par ce que nous faisons. Nous ne pouvons nous permettre de faire une seule erreur. Par contre, dans un autre projet, au lac Simon, nous sentons une certaine résistance. Les contacts sont plus difficiles", commente M. Viau.

Région presque anémique

Mais qu'en est-il au juste de tous ces projets touristiques qui doivent servir de fer de lance au développement économique de la région?

Les pessimistes ont droit au chapitre jusqu'au moment, probable, où la vapeur sera renversée; à l'heure actuelle, leur morosité cadre bien avec la triste réalité d'une région presque anémique. Véritable sous-équipement hôtelier. Vétusté des installations. Routes engorgées, macadam bosselé. Vie de plein air inorganisée. Une caricature de pays.

Le coup de la mine d'or

Et pourtant, les Laurentides viennent dormir là au clapotis des 50.000 lacs et rivières qui baignent ses flancs. De quoi recommencer le tournage de "L'Initiation" en kaléidoscope...

Bref, c'est le coup désormais classique de la mine d'or sur laquelle on s'assit en attendant que le chemin de fer fasse un détour.

Cependant, la Société ne l'entend pas ainsi. Un objectif: briser le cercle vicieux du "pas de touristes, pas de routes", "pas de routes, pas de touristes".

Gérard Viau s'explique: "Nous ne sommes pas le ministère de la Voirie mais nous avons de l'argent pour bâtir des complexes touristiques qui vaudront bien ceux du nord de Montréal ou de Québec. Notre action ne peut avoir qu'un solide effet d'entraînement. Par la force des choses, les centres d'hébergement qui ne répondent plus aux besoins modernes disparaîtront pour laisser place à des installations plus accueillantes. On peut prévoir que le gouvernement agira lorsque des milliers d'automobilistes réclameront de meilleures routes pour se rendre dans l'Outaouais".

Avec vue sur le lac

Dans le volumineux rapport transmis en février 1971 au ministre des Affaires municipales du Québec, M. Maurice Tessier, la Société élabore sa stratégie et mise sur la création de quatre complexes touristiques polyvalents conçus pour recevoir la clientèle à l'année longue: plages sablonneuses, marina, rampe de lancement, pêche, chasse, golf, pentes de ski, restaurants, équitation, terrains de jeux, pistes de moto-neige, pique-nique, centre d'accueil, location d'équipement, camping, canotage. En somme, à peu de choses près, le Disney World de Californie au pays des bouleaux blancs et de la froidure avec, comme on dit dans les petites annonces, vue sur le lac...

Car il s'agit bien d'exploiter les rives des plans d'eau, celles du lac de l'Argile, du lac Gagnon, du lac Simon aux portes des parcs de Papineau et de Labelle, et du lac Leslie le long de l'axe de pénétration de la réserve de Pontiac.

Ce premier réseau de base sera complété par les complexes spécialisés qui visent plus essentiellement à satisfaire en loisirs les populations riveraines. On note en effet que sur les cinq projets de complexes spécialisés, trois bénéficieront tout d'abord aux résidents de la région de Hull, soit le port de plaisance du lac Deschênes à Aylmer (5 milles de Hull), l'aire d'accueil du lac Beauchamp à Gatineau et Templeton-Est (8 milles de Hull) et l'autre aire d'accueil du lac Leamy à deux milles du centre-ville de Hull.

A cause de la faible distance de Montréal, celui de Saint-Emile-de-Suffolk, dans le comté de Papineau (à seulement 85 milles de la métropole), pourra éventuellement servir de baromètre au trafic des Montréalais en territoire outaouais.

Il offrira deux nappes d'eau, le lac des Îles et la petite Rivière Rouge, une plage pouvant recevoir 500 personnes, une auberge, un centre d'art, un camping, un ranch et un village-vacances en plus des pistes d'équitation, de ski de fond et de raquette.

Enfin, le dernier aura une vocation plus particulière en ce sens qu'il gravitera autour du village indien de Maniwaki. On veut aussi en faire le Sur-

bring de la moto-neige et du canotage.

Respecter la cadence

La Société d'aménagement de l'Outaouais fixe les aiguilles de sa montre parce que pendant cinq ans la région vit à l'heure qu'elle indique. Elle doit respecter la cadence qu'elle impose au progrès.

Et ne pas compter sur d'autres pour excuser les modifications au calendrier. L'étude des temps et des mouvements n'est pas strictement une invention de l'entreprise privée et la Société s'en rend compte.

"Il est vrai que nous n'avons pas tellement le choix. Toutes les municipalités ont les yeux rivés sur nous. Nous leur avons enlevé des pouvoirs et elles sont en droit de s'attendre à ce que nous les utilisions au maximum. Chacun de nos mouvements est suivi de près et nous n'avons pas une éternité devant nous, confie le directeur du tourisme. C'est pour cette raison que nous développons simultanément les quatre centres polyvalents et que nous permettons à la population d'utiliser immédiatement nos installations. Dans trois ans, tout sera terminé. Disons qu'actuellement, les expropriations sont complétées, les contrats des architectes et des ingénieurs octroyés; l'aménagement comme tel a débuté, à des rythmes différents bien sûr, dans les quatre centres".

Tir au mortier

Faute de pouvoir déployer une artillerie lourde, la direction du tourisme tire au mortier sur les groupes-cible de visiteurs susceptibles d'adopter l'Outaouais.

Ainsi, le rapport annuel des activités pour la période du 1er avril 1971 au 31 mars 1972 précise que ses efforts portent surtout sur l'information dirigée au Québec, au sud de l'Ontario, en Pennsylvanie, au New Jersey et, dans l'Etat de New York. A titre d'exemple, le rapport souligne que la brochure du "Paradis du pêcheur" a été distribuée à 50.000 exemplaires et qu'un film 35mm sur la "Skimanie dans l'Outaouais québécois" a été projeté dans des stations de télévision du Québec, de l'Ontario et des Etats-Unis. La Société a également participé à différents salons de ski aux Etats-Unis, au pavillon du Québec et à l'exposition nationale de Toronto. Elle a reçu des groupes de visiteurs, notamment des agents de voyage des pays scandinaves, de France et d'Allemagne.

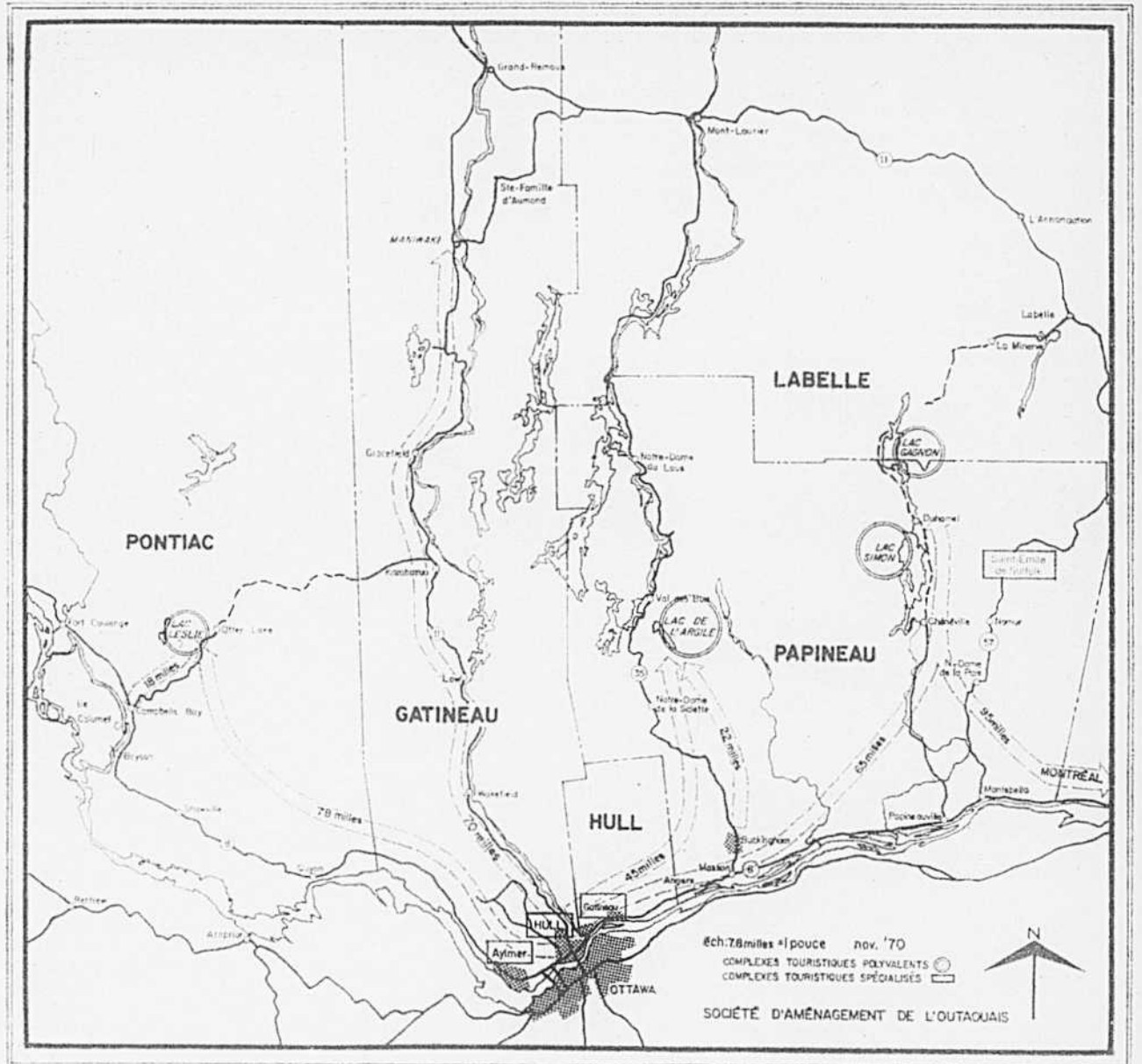
Ajouter à cela trois comptoirs de renseignements touristiques à Montebello, Hull et Maniwaki. Enfin, une participation à la publicité du Festival des Raftmen, au Festival du Canada, aux programmes d'Initiatives locales et la mise sur pied de la Coopérative d'artisanat de l'Outaouais.

En haut de l'échelle

Sous l'autorité immédiate du ministre Oswald Parent, député de Hull, la Société d'aménagement de l'Outaouais compte deux directions générales, soit celle du tourisme qu'anime M. Gérard Viau et celle de l'expansion industrielle et commerciale dirigée par M. Ronald Saint-Cyr. Le maître-d'œuvre, président et directeur général de l'organisme, M. Antoine Grégoire, répond de l'ensemble des activités du personnel.

Jusqu'où la Société peut-elle aller trop loin? Ou s'arrête l'administration, où commence la politique?

Prudent, le directeur du tourisme confie: "Nous devons nous rappeler que malgré tous les pouvoirs dont nous disposons nous ne sommes pas un ministère et que, même si la Société n'est pas un ministère, nous sommes, en haut de l'échelle, dirigés par un ministre".



GRILLE COMPARATIVE DES QUATRE (4) COMPLEXES TOURISTIQUES POLYVALENTS

	LAC DE L'ARGILE	LAC SIMON	LAC GAGNON	LAC LESLIE
DONNEES GENERALES				
Comté	Papineau	Papineau	Papineau	Pontiac
Municipalité	Notre-Dame-de-la-Salette et Val-des-Bois	Duhamel	Duhamel	Otter Lake
Distance de Hull	45 milles	73 milles	78 milles	78 milles
Distance de Montréal	120 milles	99 milles	93 milles	182 milles
Population à moins de 45 minutes	20.000 personnes	16.000 personnes	16.000 personnes	8.500 personnes
Population à moins de 150 minutes	3.500.000 personnes	3.500.000 personnes	3.500.000 personnes	700.000 personnes
Accès primaire	route 35	route Papineauville-Duhamel	route Papineauville-Duhamel	route Campbell's Bay-Otter Lake
CARACTERISTIQUES PHYSIQUES				
Superficie totale (sans les superficies en eau)	2.000 acres	1.220 acres	1.655 acres	2.000 acres
Longueur des lacs	Lac de l'Argile 13 milles	Lac Simon 7 milles Lac La Ferme 0,6 mille	Lac Gagnon 8 milles	Lac Leslie 2,5 milles Lac d'Amour 0,9 mille Lac Frances 0,7 mille
Superficie des lacs	1.000 acres	6.100 acres	4.000 acres	480 acres
Dimensions des plages	long. 4.500 pi. larg. 50 pi.	long. 4.500 pi. larg. 100 pi.	long. 1.200 pi.; larg. 200 pi. long. 700 pi.; larg. 50 pi.	long. 1.300 pi. larg. 25 pi.
LE FONCIER				
Propriétés privées	1.270 acres - 67%	1.220 acres - 100%	1.235 acres - 75%	700 acres - 35%
Terrains de la Couronne	775 acres - 37%		430 acres - 28%	1.200 acres - 65%
Chalets à exproprier	60 chalets d'été	6 chalets d'été	15 chalets d'été	15 chalets d'été
Autres bâtiments à exproprier	4 fermes	3 maisons (Thurso P.)	3 maisons	1 maison
LES ELEMENTS DES COMPLEXES				
Plage	peut recevoir 2.000 personnes à la fois	peut recevoir 5.000 personnes à la fois	peut recevoir 3.000 personnes à la fois	peut recevoir 3.000 personnes à la fois
Village - Vacances Familiales				
Pique-nique	X	X	X	X
Terrain de jeux	(ballon, balle-molle, fer, pétanque)	(ballon, balle-molle, fer, pétanque)	(ballon, balle-molle, fer, pétanque)	(ballon, balle-molle, fer, pétanque)
Camping (équipe de tous les services de base)	150 emplacements	150 emplacements	150 emplacements	150 emplacements
Équitation	9 trous	9 trous	9 trous	9 trous
Centre Nautique	X	X	X	X
Centre de pêche	75 emplacements	75 emplacements	75 emplacements	25 emplacements
Centre d'observation de la nature	X	X	X	X
Stationsnements	200 emplacements	1.250 emplacements	1.000 emplacements	500 emplacements
Pistes de moto-neige, d'équitation et de marche	8 milles	3 milles	7 milles	3 milles
Centre de ski	X (déneigée 400 pieds)	X	X	X
Casse-croûte	X	X	X	X
Centre administratif	X	X	X	X
Centre d'accueil	X	X	X	X
Location d'équipements	X	X	X	X
EMPLOIS CREEES				
Construction	2.988 hommes - semaines	1.260 hommes - semaines	2.070 hommes - semaines	1.545 hommes - semaines
Exploitation	11 emplois	11 emplois	10 emplois	8 emplois
	17 emplois	17 emplois	17 emplois	11 emplois
	X ne s'applique pas			

l'ionel turcot
OPTICIEN D'ORDONNANCES
3100 est. rue Beaubien 721-0566
114 de l'Eglise, Verdun 768-0411

ACHETONS - VENDONS - ECHANGEONS
LIVRES DE CLASSE
USAGES ET NEUFS - TOUS LES COURS
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 40%
librairie menard
222 EST. STE CATHERINE 861-5621
Entre St-Denis et St-Laurent (2 rues à l'ouest de St-Denis)

ASPIRATEUR "PIEVRE"
(AUTOMATIQUE)
"POOL TENDER" "POOL TENDER"
Élimine la corvée du nettoyage de votre piscine, vous libère afin de vous permettre un repos bien mérité.
À prix spécial maintenant. Voyez notre vaste choix d'accessoires, chlore liquide, 4 gals. à prix spécial. Produit de Paramount Leisure. Choix de jeux aquatiques Volley-ball - Ballon-panier - Jeu d'anneau, etc. Chez votre marchand spécialisé vous êtes toujours mieux servi.
OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'À 9 HRES. SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'À 5 HRES.
PISCINES OLYMPIA INC. 2245 des LAURENTIDES VIMONT, LAVAL 381-8398
PISCINES ECONOMIC INC. 544 des LAURENTIDES PONT-VIAU, LAVAL 388-2157
PISCINES PREFAB INC. 15,610 est. rue SHERBROOKE POINTE-AUX-TREMBLES 642-7100
PISCINES POOL LAB (Sur rendez-vous seulement) ÎLE-PERROT, QUÉBEC 453-1455

La météo

Alcide, va-t-en!

Les routes des environs de Richmond peuvent bien être inondées, les récoltes peuvent bien être compromises et l'humeur de mon patron et la mienne peuvent bien être massacrantes, avec un Alcide qui ne prend pas plus au sérieux le confort des citoyens.

Hier, pas beau. Ce matin, même chose. En après-midi, relâche avec un peu de soleil. Demain, nuageux avec averses.

Décidément Alcide a besoin d'autres vacances.

Une dépression située près de Montréal, ce matin, se déplaçait le long de la vallée du Saint-Laurent et était accompagnée de pluie et d'orages. Les seules régions qui ne sont pas affectées par le système sont celles du nord-ouest québécois et celles du Nouveau-Québec.

Encore des excuses...! C'est facile pour les météorologistes de toujours mettre tout sur la faute des systèmes climatologiques...

A Montréal

AUJOURD'HUI
Averses et orages en matinée. Généralement ensoleillé cet après-midi.
Maximum 70° • Minimum 50°

DEMAIN
Nuageux avec averses.
Maximum 65° • Minimum —

Au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	50°	65°	Averses	Périodes de pluie
Outaouais	55°	70°	Averses	Périodes de pluie
Laurentides	50°	65°	Averses	Périodes de pluie
Cantons de l'Est	55°	70°	Averses	Périodes de pluie
Québec	55°	70°	Averses	Périodes de pluie
Rimouski	50°	65°	Averses	Beau temps
Lac-Saint-Jean	50°	65°	Averses	Nébulosité variable
Baie-Comeau	50°	65°	Averses	Beau temps
Sept-Îles	50°	65°	Averses	Beau temps
Gaspé	50°	65°	Averses	Beau temps

Au Canada

	Aujourd'hui	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	55	80
Alberta	Ensoleillé	55	85
Saskatchewan	Ensoleillé	50	80
Manitoba	Nuageux avec averses	45	65
Ontario	Ensoleillé	50	70
Nouveau-Brunswick	Pluies éparse	60	75
Nouvelle-Écosse	Pluies éparse	60	75
Île-du-Prince-Édouard	Pluies éparse	55	65
Terre-Neuve	Généralement nuageux	50	70

Si vous partez

Aux États-Unis		Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	
New York	69	83	Chicago	63	68	New Orleans	73	94
Washington	72	87	San Francisco	56	71	Miami	79	88
Boston	62	78	Los Angeles	72	80			

Vers les capitales		Min.	Max.	Min.	Max.
Paris	—	75	Moscou	—	83
Londres	—	66	Stockholm	—	73
Rome	—	81	Tokyo	—	81
Berlin	—	79	Athènes	—	84
Amsterdam	—	77	Casablanca	—	75
Bruxelles	—	79	Genève	—	81
Madrid	—	81	Le Caire	—	—

Vers les plages		Min.	Max.	Min.	Max.
Acapulco	77	90	Bermudes	78	83
Mexico	52	70	Barbades	75	86
			Nassau	73	90
			Rio de Janeiro	—	—

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Les citoyens de Val David décidés à bloquer les routes s'il le faut

par Georges LAMON

VAL DAVID — Le comité de citoyens de Val David a entrepris une guerre ouverte à la firme Simard et Beaudry qui exploite depuis quelques mois une carrière de gravier au cœur même de la municipalité, gravier qui est destiné aux travaux de prolongement de l'autoroute des Laurentides.

"Nous allons prendre des mesures immédiates plus efficaces et plus draconiennes pour faire cesser l'exploitation de cette carrière, a précisé M. Jean-Paul Dufresne, porte-parole du comité, et s'il le faut, nous n'hésiterons pas à bloquer les routes en permanence."

C'est devant l'impossibilité du conseil municipal de l'endroit et du ministre chargé de la qualité de l'environnement, le Dr Victor Goldbloom, de mettre fin légalement à ce qu'ils

croient être une destruction de l'environnement que les citoyens ont décidé de passer à l'action.

Règlement 1114 amendé

Le Conseil municipal de Val David réuni, hier soir, à l'école Saint-Jean-Baptiste, a néanmoins amendé, à l'unanimité, le règlement 1114 dit de nuisance en présence de plus de 300 citoyens de l'endroit.

En vertu de ces amendements, il sera désormais interdit à toute entreprise d'exploiter, sans permission du conseil, une carrière de sable, de gravier, etc., les exploitants actuels gardent cependant leurs droits acquis.

Même si le conseil se réserve le droit d'accorder un permis du genre, il fixera néanmoins des normes sévères quant à l'endroit précis de la future carrière et selon les conditions qu'il déterminera lui-même.

Quant à la pollution par le bruit, l'amendement au règlement 1114 stipule que l'exploitation de la carrière de Simard et Beaudry devra cesser entre 23 heures et 7 heures.

Des nouvelles dans 36 heures

Le maire Raoul Beaulne a précisé que dans le cas de la firme Simard et Beaudry, un avis lui avait été transmis l'invitant à se conformer au règlement 1114 amendé, à défaut de quoi le conseil intentera des poursuites dans les trois jours.

M. Beaulne a encore précisé que le

ministre Goldbloom, contacté hier après-midi, s'était dit "très intéressé par le problème" et qu'il attendait "des nouvelles assez précises des experts dans les 36 heures". Toutefois, le ministre aurait laissé peu d'espoir sur la possibilité de faire cesser légalement l'exploitation de la carrière par la firme Simard et Beaudry qui, en fait, s'était portée, semble-t-il, acquiescer du terrain de M. Willie Lizenky, de Val David.

Cependant pour M. Dufresne cette attitude énergique du conseil n'est qu'un "règlement qui temporise ce qui est temporaire".

"On est absolument opposé à la continuation de l'exploitation de cette carrière, a-t-il dit, on tient nos positions, avec le règlement notre problème n'est pas réglé."

Dans l'illégalité

Ce règlement même sévère ne résoudre pas pour autant les difficultés causées aux citoyens par la carrière exploitée par la firme Simard et Beaudry.

Pour eux, (on dénombre 6,000 citoyens d'hiver comme d'été et 1,800 habitants en permanence à Val David) tant et aussi longtemps qu'on tolérera une telle destruction de l'environnement et la pollution par le bruit, ils ne seront jamais tranquilles.

"On n'a pas le choix, notait encore M. Dufresne, nous allons agir dans l'illégalité; l'injonction, on laisse cela

au conseil. C'est illogique de déflorer un village complet dans son cœur même pour ensuite attirer les touristes."

Car le maire l'a lui-même reconnu hier soir, Val David vit à 80 pour cent de l'industrie touristique, et laisser s'éterniser une telle situation ce serait tuer en quelque sorte le veau gras plus tôt.

Nous le ferons

Pour certains citoyens, la solution était simple, il suffisait de fermer les "trous", empêcher l'ouverture d'une usine d'asphalte et exiger une compensation.

"Si vous ne le faites pas, soyez sans crainte, lança une femme au conseil, nous le ferons car c'est la seule façon d'y arriver."

Pourtant pour le conseil il était impossible de faire mieux que cela: "On a les pieds dans les plats et on essaie de s'en sortir", a donné à entendre le conseiller Rémi Vézina.

Quant au conseiller Julien Saint-Louis, tout en admettant qu'il faut "y aller par étapes", il admet qu'il n'y avait "pas assez de réglementation à Val David".

Le président de la Chambre de commerce locale, M. Benoit Deschênes a déploré l'absence d'un plan directeur d'urbanisme et de zonage, plan que les quelque 300 résidents rassemblés ont immédiatement souhaité à l'unanimité.

PLUS D'ELEVES

SUITE DE LA PAGE A 1

1976, ils ne seront que 93,575.

Le second facteur de régression des effectifs à l'élémentaire est attribuable à la suppression de la septième année du niveau élémentaire au profit du secondaire.

Selon M. Amyot, on estime à 80,000 le nombre des élèves de septième qui, en 1972-73, seront inscrits en secondaire I: soit 80 p. cent du nombre total visé par cette mesure contenue dans le règlement no 7 du ministère de l'Éducation.

C'est ce qui explique l'augmentation importante que connaît ce secteur. Si ce n'était de l'afflux de ces nouveaux élèves, l'augmentation réelle à ce niveau serait dérisoire, voire nulle.

Quoi qu'il en soit, il est à prévoir que ce secteur se ressentira lui aussi de la diminution des naissances, vraisemblablement à partir de 1976.

A la CECM

À la Commission des écoles catholiques de Montréal, la diminution des effectifs se poursuit et, cette année, on prévoit accueillir 10,000 élèves de moins que l'année précédente (104,845 au secteur français et 44,520 au secteur anglais).

Selon le Bureau de la statistique de la commission scolaire, c'est à partir de 1966 qu'a commencé à se manifester, au niveau élémentaire français, la première baisse de la clientèle. Au niveau secondaire, par ailleurs, la baisse n'apparaît qu'en 1971 et elle n'est pas considérable.

Le secteur de langue anglaise, pour sa part, semble moins éprouvé que le secteur francophone. Ce secteur a connu une première diminution de ses effectifs à l'élémentaire en 1969. Le niveau secondaire, cependant, progresse au même rythme d'année en année.

Augmentation au collégial

Au niveau collégial, la hausse devrait se poursuivre et les effectifs devraient doubler entre 1966 et 1976: soit passer de 32,000 étudiants à 160,000. Le secteur universitaire, de son côté, connaîtra un essor moins fantastique mais sera continuellement en hausse d'une année à l'autre.

Les besoins en maîtres diminueront

Parallèlement à la diminution du nombre des élèves du secteur public, il faut s'attendre à une baisse du nombre des enseignants.

Avant leur révision, les statistiques de la Direction générale de la planification révélaient que le nombre d'enseignants à l'élémentaire devait décroître jusqu'en 1977. La diminution estimée était de l'ordre de 20 p. cent des effectifs; soit environ 7,100 maîtres.

Si l'on tient compte des nouvelles estimations de la clientèle, on peut prévoir que la diminution du nombre d'enseignants, entre 1966 et 1976, sera de l'ordre de 4,100 environ.

Au secondaire, il ne devrait pas y avoir de baisse des effectifs en maîtres, mais, comme le soulignait M. Amyot, les besoins limités de ce secteur jusqu'en 1976 ne permettront pas d'absorber entièrement la forte diminution enregistrée au niveau élémentaire.

Au niveau collégial, la situation se présente différemment et l'évolution de ce secteur permet d'envisager une hausse de 2,200 enseignants entre 1971 et 1976.

REGIONS ISOLEES

SUITE DE LA PAGE A 1

Des équipes de la Voirie se sont employées à endiguer les eaux dans la région. Plusieurs tronçons de routes, particulièrement près de Windsor et de Melbourne, se sont enfoncés de plusieurs pieds. La route secondaire reliant Windsor à Saint-François-Xavier a été fermée.

Les inondations ont creusé un fossé de 15 pieds de diamètre et de 20 pieds de profondeur sur la route 39 à Melbourne.

Dans la région de Granby, la route 1 a été fermée à la circulation et la chaussée s'est effondrée sur une distance d'environ 200 pieds. Certains tronçons de routes secondaires ont été submergés sous sept pieds d'eau.

Un porte-parole d'un bureau météorologique de la région a indiqué qu'il est tombé plus d'un pouce et demi de pluie au cours de la journée et que plusieurs ruisseaux ont gonflé en quelques minutes.

A Granby, un policier a dit: "Je n'ai jamais vu la pluie tomber si violemment".



photo LA PRESSE

Un hélicoptère a été envoyé près de Windsor, sur la route 32, afin de porter secours aux automobilistes isolés.

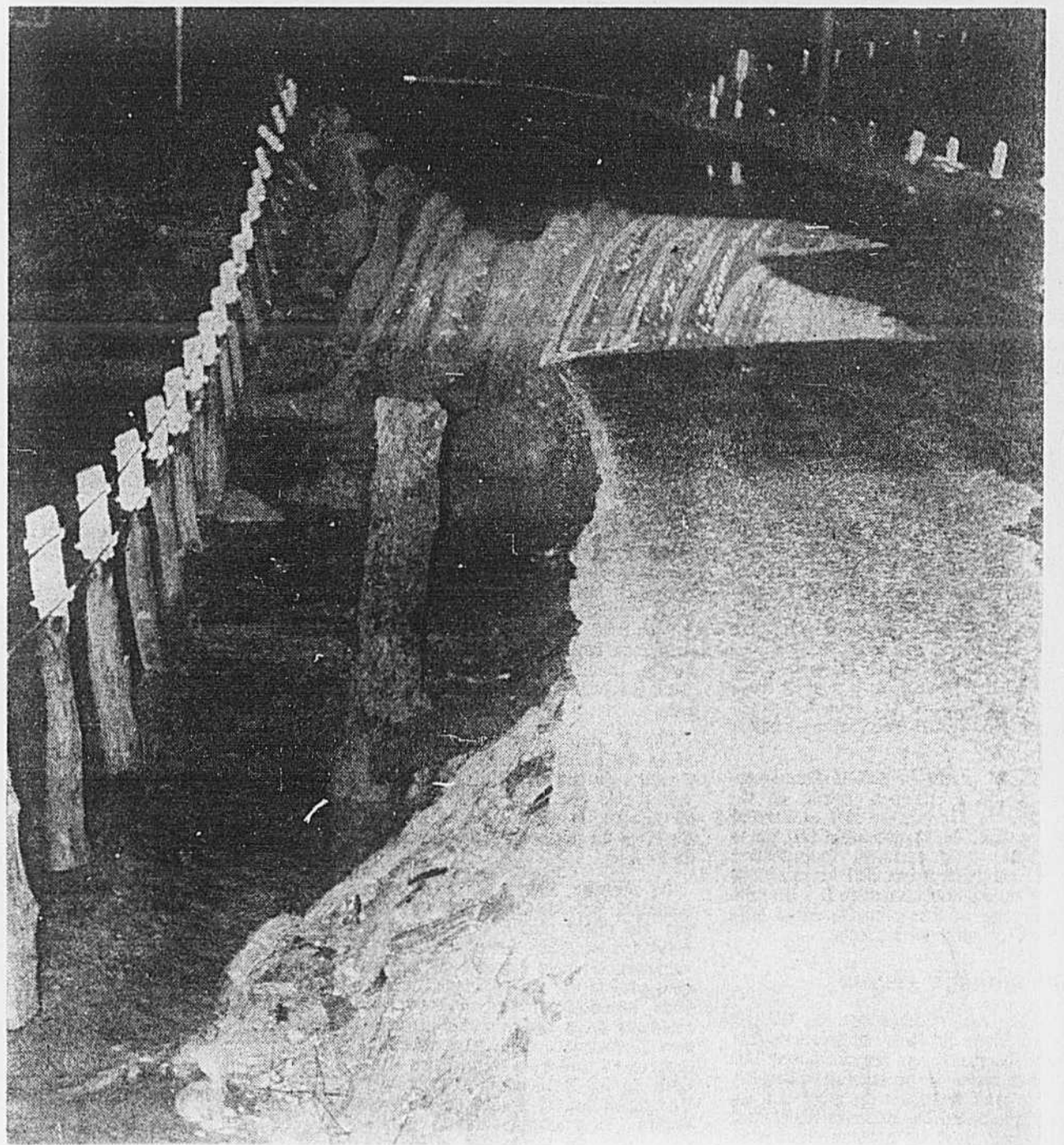


photo LA PRESSE

La route secondaire 32 a été fermée après que plusieurs tronçons se furent effondrés près de Melbourne.

Des citoyens bloquent une route jugée dangereuse, à St-Léandre

QUEBEC (PC) — Les citoyens de Saint-Léandre, village situé à quelque neuf milles de Matane, ont bloqué, hier midi, une route, menant au vil-

lage, qu'ils considèrent comme dangereuse.

Cette manifestation, qui pourrait se prolonger encore plusieurs jours, a pour but de faire améliorer cette voie publique que les citoyens de Saint-Léandre ont baptisée "la coulée du diable".

En attendant une réponse favorable des représentants du gouvernement, les citoyens de Saint-Léandre maintiendront une ligne de piquetage empêchant la circulation automobile sur cette route qui, sans être la seule, est la plus courte voie d'accès à ce village de 800 habitants.

Cette route non pavée est, en hiver, quasi impraticable et même très dangereuse, en raison d'une courbe en "S" qui rend presque impossible la montée de la côte abrupte.

La manifestation s'est déroulée dans le plus grand calme et le maire du village, M. Déano Blouin, ainsi que certains de ses concitoyens étaient invités à rencontrer aujourd'hui, à Matane, le chef-divisionnaire de district du ministère de la Voirie, afin d'essayer de trouver une solution au problème.

La petite Desneiges Godin se porte bien

La petite Desneiges Godin, qui avait été transportée d'urgence par avion militaire du Nouveau-Brunswick, vendredi, à l'hôpital Sainte-Justine, pour y subir une intervention chirurgicale délicate et assez rare, se porte bien.

La fillette de onze ans de Caraquet souffre d'une hypertension de la veine-porte du foie; il s'ensuit que le passage du sang est bloqué et refoulé dans les veines plus petites de l'estomac et de l'oesophage.

La semaine dernière, quelques veines de l'estomac de la fillette se sont rompues, nécessitant pour la quatrième fois que l'on pratique une intervention pour arrêter l'hémorragie.

Cette intervention, bien que délicate, demeure toutefois palliative, car il faut attendre que l'enfant ait atteint l'âge de quinze ans pour effectuer une intervention majeure. Cette réussite provisoire se situe toutefois dans la lignée des exploits de la chirurgie moderne.

Accusé de possession de fausse monnaie

Un jeune homme de 25 ans, sans adresse au dossier, mais pas un touriste pour autant, a nié toute culpabilité, lors de sa comparution devant le juge André Chaloux, à l'accusation d'avoir eu en sa possession six faux billets américains de dix dollars.

Le prévenu, René Beaupré, avait été appréhendé tout d'abord à La Ronde, alors qu'il venait de refiler un tel billet à un concessionnaire des lieux.

Par la suite, les policiers se rendirent à son domicile et on y aurait trouvé cinq autres billets également contrefaits.

Son enquête préliminaire s'instruira mardi prochain.

Vol dans un garage

Des instruments de précision d'une valeur de \$150 ont été volés vers 2h, ce matin, au garage Brière Automobiles, situé au 2269 chemin Chambly. Deux adolescents sont détenus en rapport avec ce vol.

Les suspects ont été retrouvés à leur domicile de Longueuil.

Arrestation de deux suspects de vol à main armée

SUTTON, Que. (PC) — Deux hommes masqués ont commis un vol à main armée lundi à la Banque de Commerce à Sutton. Ils se sont emparés d'environ \$2,600, dit la police.

Raymond Gaudreau, chef de police à Sutton, déclare que deux suspects dans cette affaire ont été arrêtés par la suite à Farnham, une trentaine de milles au nord de Sutton.

Sutton est à 70 milles au sud de Montréal.

La tempête solaire s'amplifie

BOULDER (AFP) — Une éruption solaire, plus importante encore que celle reportée samedi dernier, a été signalée, hier, par le laboratoire d'environnement spatial du bureau national d'études océaniques et atmosphériques de Boulder, au Colorado.

D'après le directeur du laboratoire, l'éruption couvre 3 milliards 505 millions de kilomètres carrés (2,5 milliards de milles carrés) sur la surface

du soleil et émet des rayons dont certains atteignent la terre en moins d'une heure.

L'orage magnétique causé par l'éruption devrait atteindre la terre entre 00 h 00 locales (04 h 00 gmt) lundi et 12 h 00 locales (16 h 00gmt) mardi et selon le directeur du laboratoire, les personnes suffisamment éloignées de la réflexion des lumières urbaines ont de bonnes chances d'aper-

cevoir l'aurore boréale jusqu'à midi.

Le laboratoire d'environnement spatial précise qu'une autre éruption solaire de même ampleur aura lieu d'ici quatre jours et que cette série est la plus importante jamais enregistrée depuis au moins 1964. L'orage magnétique de samedi dernier a permis à certains de contempler l'aurore boréale et les communications ont été interrompues en quelques endroits.

Les étudiants-adultes manifestent contre la norme de 52 semaines

par Lysiane GAGNON

Les étudiants-adultes des centres de formation professionnelle du Québec ont continué, hier, la petite guerre qu'ils ont entreprise la semaine dernière contre la limite de 52 semaines qu'impose le gouvernement fédéral à la formation scolaire préalable à l'apprentissage d'un métier.

À Montréal, quelque 250 étudiants-adultes ont manifesté ce matin devant le Centre de main d'œuvre, rue Sherbrooke, pendant qu'à Hull, 35 personnes environ faisaient de même, et qu'à Mont-Laurier, leurs confrères envoyaient un télégramme de protestation au ministre fédéral de la Main-d'œuvre.

Rappelons que jeudi dernier, les 400 étudiants des centres Sainte-Elisabeth, Sainte-Jeanne-de-Chartal et Iberville avaient interrompu leurs cours pendant une heure pour protester contre cette norme de 52 semaines et qu'une pétition destinée à Ottawa a été signée dans ces trois centres par la presque totalité de la clientèle, soit 95 p. cent, selon un porte-parole de la Fédération des étudiants-adultes de la province de Québec.

Rencontre à Ottawa

Le lendemain, soit vendredi dernier, le président de la Fédération, M. Jean-Marie Bernier, a rencontré à Ottawa le directeur de la formation au ministère de la Main-d'œuvre, mais ce genre de dialogue a plus de chances de porter fruit que des

communications par écrit. Néanmoins, l'exécutif de la Fédération doit mettre au point, cette semaine, de nouveaux moyens de pression si le gouvernement fédéral ne change pas son fusil d'épaule.

Qu'est-ce que cette norme de 52 semaines?... C'est l'une des dispositions d'une entente fédérale-provinciale intervenue il y a quatre ans, mais contre laquelle les étudiants-adultes n'ont pas protesté publiquement jusqu'à maintenant pour la bonne raison qu'ils n'étaient pas organisés; la Fédération a été fondée en mars dernier. Elle regroupe 16.000 étudiants-adultes fréquentant 48 centres de formation professionnelle au Québec, et dès sa fondation, ses dirigeants ont multiplié — mais en vain — les démarches pour faire abolir cette disposition de l'entente.

Plus de la moitié des étudiants-adultes sont touchés

Les étudiants-adultes se trouvent ainsi dans l'impossibilité de suivre plus de 52 semaines de cours académiques proprement dit, ce qui veut dire que si un individu s'in-

scrit au centre avec, disons, une 7e année, il lui sera pratiquement impossible d'obtenir en 52 semaines les pré-requis nécessaires pour tel ou tel cours de métier.

Des exemples: celui qui veut devenir dessinateur industriel ou sténo-dactylo ne peut apprendre le métier s'il n'a pas complété son secondaire IV. S'ils entrent au centre de formation avec pour tout bagage la première année du secondaire, ils seront bloqués en cours de route. Même chose pour l'aspirant-menuisier, qui a besoin d'une 9e année pour être admis au cours de menuiserie. "S'il a besoin de faire les bases, déclare la Fédération dans un communiqué, il sera bloqué à la fin du pré-secondaire, sans espoir d'apprendre ce métier, même s'il a réussi à force de volonté et de travail à passer à travers le plus difficile."

Seulement une 8e année

Cette limite de 52 semaines toucherait, selon la Fédération, plus de la moitié des étudiants-adultes québécois, dont la moyenne d'âge est de 27 ans, et qui auraient, en moyenne, abandonné leurs études régulières au niveau de la 8e année. La majorité des étudiants-adultes qui se prévalent des cours dispensés dans les centres de main-d'œuvre sont des chômeurs et des assistés sociaux, quoiqu'un certain nombre laissent leur emploi pour se donner une chance d'apprendre un autre métier.

La limite de temps, pour la durée de la formation technique, est elle aussi de 52 se-

maines, mais il est rare que l'apprentissage d'un métier requière autant de temps (le cours de métier le plus long dure 36 semaines).

La Fédération demande donc au gouvernement fédéral d'instituer une autre norme: en additionnant les deux périodes, consacrer 104 heures à l'ensemble de la formation, en permettant aux individus, si besoin est, de consacrer plus d'heures à la formation scolaire.

Par ailleurs, la Fédération suggère l'institution d'un programme de cours spécial à l'intention des travailleurs qui n'auraient pas auparavant terminé leur cours élémentaire. Actuellement, tous les étudiants des centres de formation professionnelle passent par le même "moule", alors que les besoins des travailleurs particulièrement sous-scolarisés sont différents de ceux qui n'ont qu'un minimum de rattrapage à effectuer.

Le ministère de l'Éducation, donc Québec, qui les organise, mais à long terme, ce serait plus rentable parce que les travailleurs en recyclage n'iraient plus perdre leur temps dans des cours sans débouchés, aux frais du gouvernement.

Par ailleurs, la Fédération suggère l'institution d'un programme de cours spécial à l'intention des travailleurs qui n'auraient pas auparavant terminé leur cours élémentaire. Actuellement, tous les étudiants des centres de formation professionnelle passent par le même "moule", alors que les besoins des travailleurs particulièrement sous-scolarisés sont différents de ceux qui n'ont qu'un minimum de rattrapage à effectuer.



photo Pau-Henri Talbot, LA PRESSE

Quelque 250 étudiants-adultes ont manifesté hier matin devant le bureau du Centre de main-d'œuvre, rue Sherbrooke, protestant contre le fait que le gouvernement fédéral limite à 52 semaines la formation scolaire préalable à l'apprentissage d'un métier.

Un nouveau record mondial: 3.7 pieds en cinq minutes

LOGRONO, Espagne (UPI) — Pepe a pulvérisé tous les records et a établi une nouvelle marque mondiale en parcourant 1 m 20 (3.7 pieds) en cinq minutes. Le record

précédent était de 75 cm (2.3 pieds) en 15 minutes...

Pepe, qui portait les couleurs de l'Espagne, a battu les concurrents des sept autres pays qui s'étaient présentés au 2e grand prix international de la course d'escargots.

Le concurrent le plus sérieux de Pepe, un Français, s'est laissé dépasser de quatre longueurs et demie, mais il a battu lui aussi le record de l'année dernière.

Outre la France et l'Espagne, les autres pays représentés étaient: le Chili, la Suisse, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, les États-Unis et la Belgique.

Que fait-on pour amener les escargots à se "précipiter" ainsi sur une piste de course? Il s'agit tout simplement de placer des tomates mûres sur la ligne d'arrivée.

L'exploit a été célébré avec tout le faste qui se doit en pareilles circonstances. Toute la nuit c'était la fiesta dans les rues de Murillo de Rio Leya. Il y avait foule dans le village et les gens venaient de tous les coins du monde.

Un escargot vivant en moyenne quatre ou cinq ans, Pepe sera certainement là, pour défendre son titre.

TOURISME

Le cahier qui se lit comme un livre d'images, tous les samedis dans

la presse

Pour des vacances inoubliables consultez

AGENCE DE VOYAGES "LUNA"

5796 JEAN-TALON Est (foras Lacordaire)

254-0323 254-5496

EUROPE

• Tarifs d'excursion
• Profitez des tarifs-jeunesse

Optométriste

Bruno Quesnel, O.D.

bureau chez

PEOPLES CREDIT JEWELLERS

1015 ouest, Ste-Catherine

849-7071

VISITEZ NOTRE USINE

ACHETEZ MAINTENANT ET ÉPARGNEZ

PORTES ET FENÊTRES EN ALUMINIUM

Auvents en fibre de verre

APPELEZ 322-7602

Ouvert tous les jours jusqu'à 5 h. Le samedi jusqu'à 1 h. Service téléphonique 24 heures par jour.

Fenêtre panoramique à 3 tomlères

LIVRAISON RAPIDE

Garantie écrite du manufacturier

Estimation gratuite

ARCON CANADA

Division de A.B.P. Service Ltd

11950, rue ALBERT-HUDON — Montréal-Nord

Bureau à Guelph: 101, rue Charlotte

Pour renseignements: 742-4232

Revettement mural en aluminium ainsi que les corniches.

offre spéciale vacances de FUJI FILM

GRATUIT! BALLON DE PLAGE FUJI

avec 2 rouleaux de film couleur Fuji

* Chez les concessionnaires participants de Fuji Film. L'offre est valable jusqu'à épuisement du stock de ballons.

Vous désirez des couleurs naturelles... EN VOICI!

FUJI FILM

FUJICOLOR pour photos - FUJICHROME pour diapositives

En cartouche 126 et tous formats courants.

Nous voulons vraiment que cet été, vos photos couleur vous donnent du plaisir. Instantanés des enfants jouant sur la plage... au chalet dansant autour d'un feu de camp

Quel que soit le sujet, quel que soit le décor, vous obtiendrez des couleurs naturelles avec les films Fuji. Voyez votre magasin dès maintenant.

Devenez un fervent de Fuji... et ne manquez pas d'obtenir votre ballon de plage FUJI GRATUIT!

Investissez dans votre avenir. Dans l'avenir du pays.

Notre Plan de Prêts d'Investissement est là pour ça.

Bâtissez-vous un beau portefeuille d'investissement, grâce au nouveau Plan de Prêts d'Investissement de la Banque de Montréal. Comment ça? Nous vous prêtons de \$1,500 à \$10,000 pour l'achat de valeurs cotées à toute bourse canadienne.

Vous pouvez donc emprunter pour vous bâtir un capital en valeurs boursières. L'emprunt porte une assurance-vie et vous pouvez rembourser cette somme et les intérêts par mensualités. Comme tous les autres prêts, mais avec ceci en plus: le remboursement peut s'échelonner sur une période allant jusqu'à dix ans; les valeurs que vous achetez servent de garantie pour l'emprunt; nous vous prêtons le plein montant (jusqu'à \$10,000) pour couvrir le coût d'achat et toutes les commissions de courtage.

Venez nous voir à la plus proche succursale de la Banque de Montréal et demandez la brochure sur le Plan de Prêts d'Investissement. Et puis parlez-en avec le directeur de la succursale. Le Plan de Prêts d'Investissement, une façon rentable et prévoyante d'investir dans votre avenir et dans l'avenir du pays.



La Première Banque Canadienne
Banque de Montréal

Qu'est-ce qu'on peut faire pour vous?

30 ans de terrains de jeux à Montréal

Il y a 30 ans, cet été, qu'est en vigueur à Montréal la formule de terrains de jeux avec programme récréatif animé par des moniteurs et monitrices, et que les enfants de la métropole bénéficient d'agréables vacances estivales, grâce à la collaboration des autorités municipales.

Il y a 30 ans également qu'un des tout-premiers moniteurs, M. René Bélisle, est encore au service de la Récréation des citoyens montrealais. Tout indique qu'un tel anniversaire sera fort heureusement souligné sous peu.

Même s'il y a 30 ans, elle possédait un "département des parcs et des récréations" (sic), au sein de son service des Travaux publics, la Ville de Montréal ne s'était pas encore occupée d'organiser les terrains de jeux. Cette initiative devait être prise alors par un organisme privé auquel la Ville accorda sa coopération.

Les pionniers
Cet organisme prit le nom de "l'Oeuvre des Terrains de Jeux Montréal". Fondé le 11 octobre 1941, il fut officiellement incorporé le 3 mars 1942, selon la Loi des clubs de récréation (S.R.Q. 1925). Dix jours plus tard, était élu son premier conseil d'administration, tandis que son siège social s'installait à la Palestre Nationale, au 340, rue Cherrier.

La présidence fut confiée à M. Louis-Philippe Lussier, alors directeur adjoint des études à la CECM; M. Treflé Boulanger, qui était le directeur des études, lui succéda en 1945. Au poste de secrétaire, avait été nommé M.

Loisirs et récréation

par Deliaud Meunier

François Desmarais, alors fort actif à l'ACJC (également logée à la Palestre) et aujourd'hui, conseiller municipal à Outremont.

En octobre 1944, M. Desmarais devait être remplacé comme secrétaire de l'O.T.J. par M. Ambroise Lafortune, ancien aumônier des artistes de Montréal, et en novembre 1945, par M. Maurice Cus-teau, aujourd'hui président de Loto Québec.

Parmi les autres pionniers de l'O.T.J., on compte: comme vice-président, le Père Victor Villeneuve, o.m.i.; trésorière, Mme Théo-dule Bruneau; aviseur légal, Me Yves Pelletier; membres, Mme Yolande Lapalme-Roy et M. Guido Morel; représentant de l'Archevêché, Mgr Albert Valois; directeurs généraux, le Père Wilfrid Garriépy, s.j., et le lt-colonel Lauréat St-Pierre.

Première équipe
L'O.T.J. de Montréal se définissait comme "un mouvement catholique d'éducation et de bien-être social, destiné principalement aux enfants de langue française et d'âge scolaire". (Elle devait devenir, en 1947, l'actuel Service régional des Loisirs de Montréal; le S.L.M.).

Dans un document signé le 22 juin 1942, M. François Desmarais soulignait: "L'O.T.J. a la faculté d'exercer ses activités sur les terrains de jeux de la Cité de Montréal mettra à sa disposition." De fait, la Ville ac-

cepta de fournir des terrains de jeux à l'O.T.J. et de lui en confier la direction technique, et de lui verser une subvention (\$3,000) pour rémunérer moniteurs et monitrices.

Ceux-ci furent d'abord choisis par le lt-colonel Lauréat St-Pierre, nommé au poste de directeur général laïc de l'O.T.J., le 28 mars 1942, et assisté de Mlle Cécile Grenier (tous deux ardents pionniers de l'éducation physique auprès de la jeunesse de Montréal). Et pour lancer ses premières activités estivales, l'O.T.J. choisit 11 terrains de jeux:

—les parcs Lafontaine, Laurier, Jarry, Jardin botanique, Campbell, Raymond-Préfontaine, Ste-Marguerite-Marie, Robin, Pte St-Charles, St-Henri et sous le pont Jacques-Cartier.

Membre de la première équipe de moniteurs et monitrices, M. René Bélisle débuta au parc Laurier, avec Mlle Ubaldine Lortie comme monitrice. "En tout," nous dit M. Bélisle, "nous étions 7 hommes et 7 femmes; nous recevions comme salaire \$17 par semaine (aujourd'hui, un jeune moniteur en gagne plus de \$75). Et c'est notre équipe du parc Laurier qui prit l'initiative d'organiser le premier festival des terrains de jeux et la première exposition des travaux d'artisanat."

Pour la plupart, les premiers animateurs des terrains de jeux étaient des professeurs, dont MM. Eudore Bissonnette, Charles-Auguste

Nadreau, Armand Tremblay, Mlles Gisèle et Jeannine Desrosiers, Henriette Pelland et autres. M. Bélisle lui-même était alors instituteur à l'école Anthelme-Verreau; il avait débuté dans l'enseignement en 1928. Tous ces professeurs acceptaient généreusement de consacrer leurs vacances d'été à la récréation des jeunes.

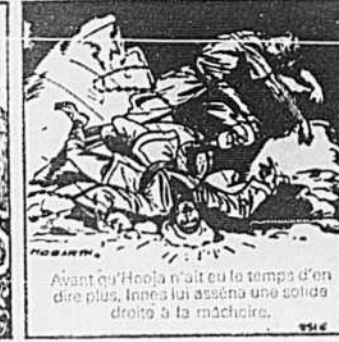
Autres dates

En plus de ses 30 ans au service de la récréation des Montréalais, M. Bélisle a aussi atteint, cette année, son 25^e anniversaire comme moniteur en chef des terrains de jeux (en 1947) et le 15^e de sa promotion au poste de surintendant de la Récréation municipale (en 1957). Depuis l'an dernier, il est le responsable de la division des loisirs, comme assistant-directeur du Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal.

Il importe de souligner qu'un an à peine après son entrée en action, l'excellent travail de l'O.T.J. réussissait à convaincre la Ville, dès 1943, à se lancer en pleine activité estivale dans 42 terrains de jeux. C'est ce qui faisait dire à M. André Champagne, directeur des Parcs de Montréal, lors du Symposium canadien de la Récréation en 1967:

"Le mouvement de 1942 a été à l'origine de cette frondaison d'oeuvres de terrains de jeux et de loisirs qui a pris un essor contagieux dans le Québec, il y a 20 ans. Le rôle de Montréal dans l'implantation d'une philosophie du jeu constructif pour l'enfant et d'un loisir sain pour la population aura été éminent, c'est certain."

TARZAN



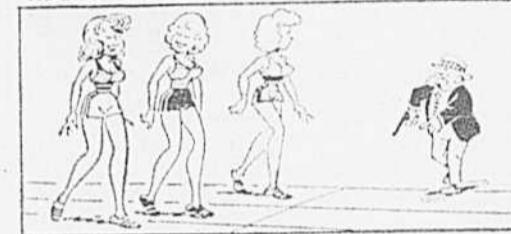
BOZO



FERDINAND



MON ONCLE



LE PAPA DE LILI



PHILOMÈNE



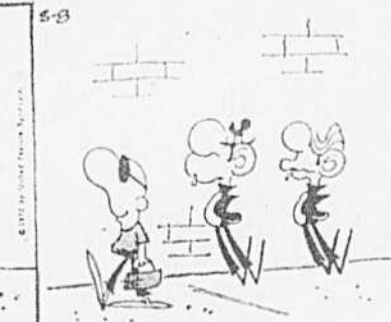
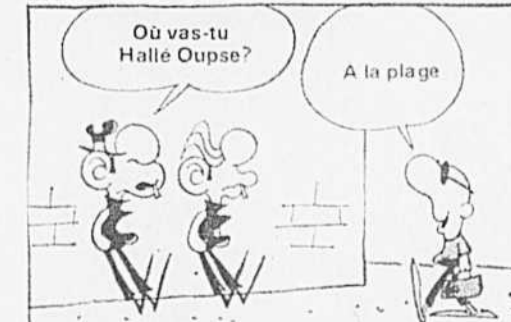
PEANUTS



LES LATULIPE



RUE DES FAINÉANTS



BATMAN ET ROBIN



Cortina

Une main de velours...



dans un gant de boxe.

Vous pouvez choisir la Cortina pour sa beauté seulement. Mais cette petite européenne vous réserve des surprises.

Oui, bien sûr, la Cortina est de toute beauté. Mais sous sa carrosserie vous attend une mécanique nerveuse et résistante ainsi qu'un vaste équipement standard qui en font bien plus qu'une belle petite voiture. Par exemple:

- son moteur de 2000 cc à camées en tête, qui combine performance et économie.
- sa boîte manuelle à 4 vitesses synchronisées qui vous assurent une accélération hors-pair.
- sa direction à pignon et crémaillère qui permet d'exécuter les virages avec précision et vous facilite la conduite en ville.
- ses freins à disque avant pour des arrêts plus rapides et plus rectilignes.
- son sous-revêtement électrolytique spécial anti-rouille.
- sa suspension avant à bras courts et longs et une suspension arrière à quatre barres articulées dont la combinaison vous assure sécurité, confort et bonne tenue de route.
- son système électrique particulièrement

robuste, adapté aux conditions de conduite canadiennes.

- son dégivreur électrique de glace arrière.

Oui, la Cortina est robuste. Mais elle est aussi confortable avec son système de ventilation supérieur, sa chauffette à grand débit et ses sièges-baquets entièrement réglables et scientifiquement dessinés pour maintenir confortablement votre posture. Le plancher est entièrement couvert d'une moquette bouclée extra-durable. Et vous apprécierez les poignées de soutien placées à l'avant et à l'arrière.

En fait, la Cortina vous est livrée avec un équipement si complet que les seuls accessoires que vous puissiez avoir envie d'y ajouter, à coût supplémentaire, sont la reposante boîte automatique à 3 vitesses et l'appareil radio installé par votre détaillant.

Que vous choisissiez la 2-portes, la 4-portes ou la sportive GT, vous reconnaîtrez la beauté de la Cortina mais vous serez surpris de sa robustesse.

CORTINA

Bien plus qu'une petite voiture.

Chez les concessionnaires Mercury.

les tribunaux

A cause du poulet

Régent Vignault, un jeune homme que l'on a surnommé "Poignard", mais qui se servirait du... revolver avec une égale aisance, aurait commis trois vols semblables, ces dernières semaines, dans des établissements similaires.

"A cause du poulet", pourrait-on dire, si l'on sait que tous les hold-ups reprochés à l'inculpé auraient été perpétrés dans des "Villas du Poulet" du Colonel à papillon noir.

Dans un premier cas, le prévenu aurait emporté les \$147 de la caisse et les cinq dollars qu'avait le caissier dans ses propres goussets.

Au second endroit, il aurait pris \$208 dans le tiroir et \$160 sur la personne du gérant.

Au troisième, \$500 furent puisés dans les recettes du restaurant, \$20 dans le tablier du cuisinier et un autre montant fut également soutiré au gérant.

Dans tous les cas, le prévenu a nié sa culpabilité, et son enquête préliminaire reportée à mardi prochain, le juge Chaloux a également ajourné à jeudi de cette semaine sa décision sur le cautionnement.

Autos volées sur une piste à Dorval

Alors que le vol d'auto est devenu pour d'aucuns un jeu d'enfants auquel mêmes les enfants s'amuse à l'occasion, trois jeunes gens se sont donné beaucoup de peine, en fin de semaine, pour s'approprier trois voitures qu'ils n'ont pu faire circuler que pendant quelques secondes... sur une piste de l'aéroport de Dorval.

Les trois prévenus auraient tout d'abord pénétré par effraction dans l'établissement de la Car Care Recon, qui se spécialise dans la vente des voitures de louage, à Dorval.

Une fois dans la place, ils n'auraient cependant pu faire démarrer aucune voiture parce que toutes étaient neuves et sans essence dans le réservoir.

Ils prirent donc pour une quinzaine de dollars d'essence sur place.

Les voitures n'ayant plus de plaques, ils en auraient également prises dans les tiroirs.

Venu le moment de sortir, ils décidèrent de "couper" une haute clôture grillagée qui donnait sur une piste de Dorval, causant du même coup \$215 de dommages.

Puis ils se retrouvèrent, l'un avec une Duster, l'autre avec une Barracuda, sur le plancher des avions.

Ce qui fit évidemment frémir le préposé à la tour de contrôle, qui donna une alerte aux policiers de l'endroit. Avec le résultat qu'il n'y eut aucun envol.

Devant le juge André Chaloux, les trois jeunes lascars ont cependant nié toutes les accusations portées contre eux et leur enquête étant reportée à mardi prochain, ils ont été libérés contre promesse de rentrer chez eux à minuit tous les soirs, et de ne consommer ni alcool ni drogue jusqu'à leur procès.

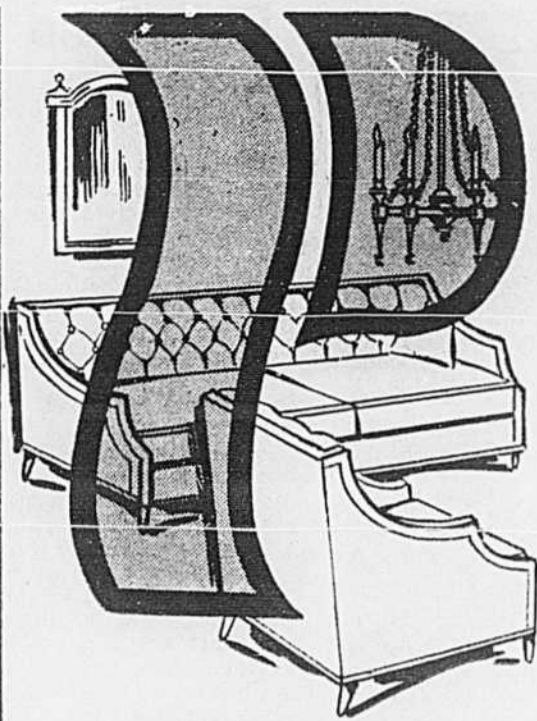
Quand la soif se fait sentir

On peut avoir soif à toute heure, mais quand les débits réguliers sont fermés, et que les magasins de la Société des alcools le sont aussi, il faut bien se débrouiller autrement.

C'est ce que se seraient dits trois jeunes gens de la place Christin, en fin de semaine, lorsqu'ils ont fait irruption au 1074 de la rue Saint-Dominique.

Après avoir enfoncé la porte des lieux, ils n'ont vu en effet qu'une chose au propriétaire de l'endroit, pour \$15.40 d'alcools divers.

Ayant nié toute culpabilité, lors de leur comparution devant le juge André Chaloux, ils ont été remis en liberté sous les conditions ordinaires, l'une de celles-ci étant l'obligation de rentrer très tôt, chez eux, chaque soir.



OUVERT LE JEUDI ET LE VENDREDI JUSQU'À 21 H. ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 H.

Somptueux mobiliers de décor Marqués aux "Très Bas Prix Pascal"

De luxueux meubles, style décoratif, pour ceux qui insistent sur la solidité de leurs investissements tout au cours de leur vie. Ces mobiliers sont choisis parmi ceux des plus prestigieux fabricants du Canada et des États-Unis — Venez voir l'immense étalage de ces ensembles; vous trouverez de quoi meubler chacune des pièces de votre maison à des prix que vous n'auriez jamais cru accessibles, mais qui désormais sont plus que raisonnables. Voici quelques exemples énumérés ci-dessous — mais vous en verrez plusieurs autres sur notre plancher.

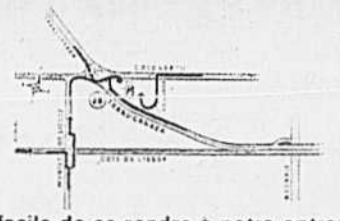
TERMES BUDGÉTAIRES

Vous pourrez faire ici vos achats avec le plan de paiement qui vous convient le mieux — que ce soit par notre propre plan de crédit Pascal, Chargex ou "Pascal Quick Charge"; vous économiserez...

LA MÉTHODE D'ACHAT PASCAL "ENTREPÔT SALLE D'EXPOSITION"

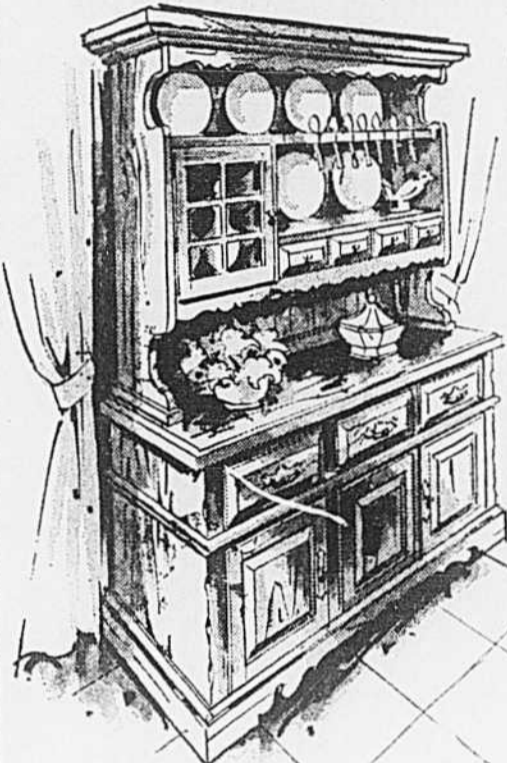
Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettrons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrerons économiquement et rapidement.

DU STATIONNEMENT POUR 600 VOITURES.



C'est facile de se rendre à notre entrepôt et salle d'exposition.
Du Sud — direction nord sur Décarie et ensuite vers l'ouest sur la route transcanadienne.
Du Nord — dirigez-vous vers l'ouest sur Côte-Vertu.
Aidez vos parents et amis.

DE STYLE COLONIAL, CES MEUBLES EN PIN SONT CONFECTIONNÉS AVEC SOIN AFIN D'IMITER L'ARTISANAT DU 18^e SIÈCLE. FINI AU TON BRUN FONCÉ POLIT À LA MAIN.



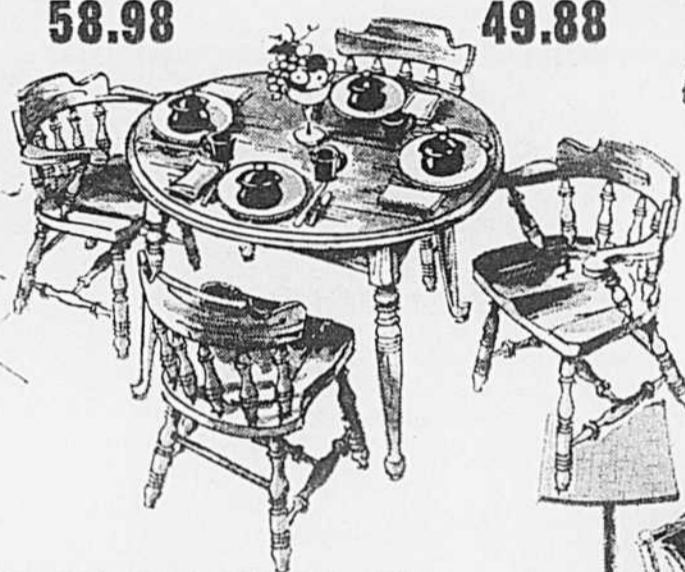
No 59-711 — BUFFET DE 54", 3 PANNEAUX, POIGNÉES ANTIQUES **182.98**

No 59-731 — BAHUT ASSORTI DE STYLE COLONIAL **172.88**

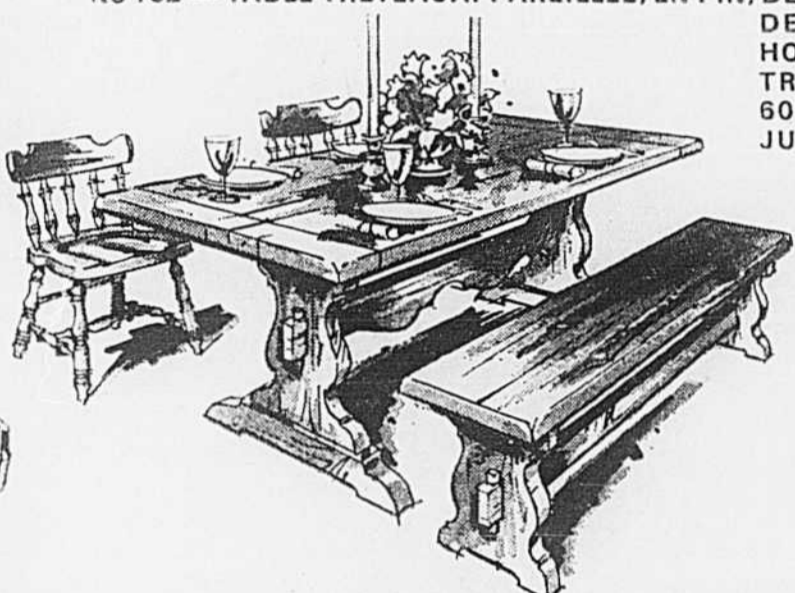
No 59-794 — TABLE RONDE DE 42" AVEC DEUX RALLONGES, JUSQU'À 62" **139.88**

No 59-779 — CHAISE AVEC APPUIE-BRAS **58.98**

No 59-778 — CHAISE **49.88**



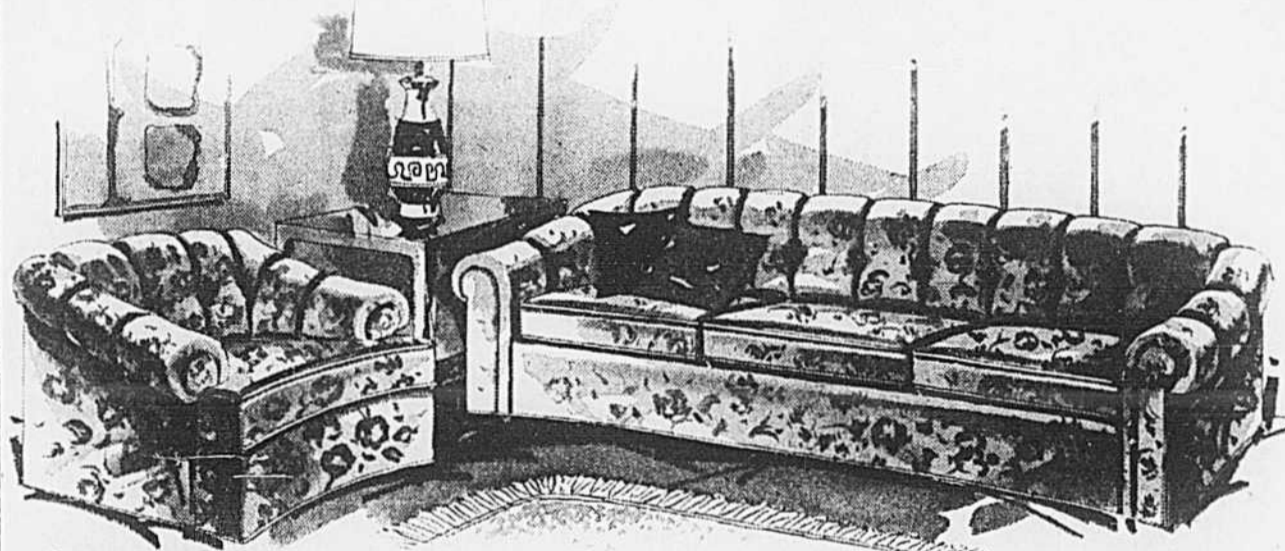
No 152 — TABLE TRÉTEAU APPAREILLÉE, EN PIN, DE STYLE COLONIAL, DE FABRICATION HORS SÉRIE, EN PIN TRÈS ÉPAIS. 38" x 60" ET S'ALLONGE JUSQU'À 84" **338⁸⁸**



No 374 BANC TRÉTEAU 60" x 15" **82⁸⁸**

A DROITE — MAGNIFIQUES MEUBLES DE SALON EN PIN, S'HARMONISANT BIEN AVEC LES ARTICLES CI-DESSUS

No 555 SOFA DE 80"	No 551 FAUTEUIL	No 557 BERCEUSE	No 550 OTTOMAN	No 1550 TABLE A CAFÉ 55"	No 1552 TABLE RONDE DE 24"
228⁹⁸	105⁸⁸	111⁸⁸	49⁹⁸	57⁸⁸	38⁸⁸



A GAUCHE — MOBILIER 2 PIÈCES KROEHLER
STYLE DE LUXE TUXEDO. CE MOBILIER DE SALON TRADITIONNEL EST CAPITONNÉ DE VELOURS CISELÉ DE GRAND LUXE. IL POSÈDE TOUTES LES CARACTÉRISTIQUES DES MEILLEURS PRODUITS KROEHLER.

DIVAN 96 POUÇES. **347⁸⁸**

FAUTEUIL APPAREILLÉ **189⁸⁸**

A DROITE — MOBILIER DE CHAMBRE KILGOUR
DE CONCEPTION MÉDITERRANÉENNE, EN CHÊNE RICHEMENT AGRÉMENTÉ, CONVIENT BIEN AUX GOÛTS DU JOUR. POIGNÉES PLAQUÉES LAITON ANTIQUE. **399⁸⁸**

MOBILIER 4 PIÈCES
UNE ARMOIRE DE 38" x 56" **399⁸⁸**
UNE COMMODE TRIPLE DE 72" **85⁸⁸**
UNE TÊTE DE LIT DE 60" CHACUNE EN SUS



A GAUCHE — MOBILIER DE CHAMBRE TRADITIONNEL "PEPPLER"

MAGNIFIQUES MOTIFS CISELÉS, PANNEAUX EN NOYER VEINÉ. C'EST UN ACHAT SANS PAREIL POUR DU LUXE S'APPAREILLANT À VOTRE BUDGET.

MOBILIER 4 PIÈCES

UNE ARMOIRE DE 37" x 68" **634⁹⁵**
UNE COMMODE TRIPLE DE 72" **110⁹⁰**
UN MIROIR DE 35" x 50" CHACUNE EN SUS
UNE TÊTE DE LIT



Confiez à nos téléphonistes le soin de vous aider à rédiger vos annonces. Elles vous suggéreront aussi la rubrique la plus appropriée pour obtenir les meilleurs résultats.
SIGNALFZ
87-47-111

Onyx Films cède son équipement de post-synchronisation à Bellevue-Pathé

M. Harold Greenberg, président de Bellevue-Pathé, et M. Guy Fournier, vice-président directeur d'Onyx Films Inc., ont annoncé que le groupe Bellevue-Pathé vient de faire l'acquisition de toutes l'équipement de post-production cinématographique que possédait Onyx Films Inc. dans son édifice du 355 de la Place Royale, à Montréal.

Monsieur Fournier a dit que cette vente était en accord avec la nouvelle orientation qu'on entendait donner à Onyx Films. Dorénavant, cette compagnie consacrerait tous ses efforts à la production de films de long métrage, de bandes publicitaires et de films documentaires,

louant à l'extérieur la plus grande partie de ses services techniques.

A la suite de cette acquisition, Bellevue-Pathé sera à même d'offrir à l'industrie cinématographique du Québec des services complets de mixage de film, de post-synchronisation, de repiquage magnétique et de montage, de même que des services additionnels de projection. Bellevue-Pathé offrait déjà des services similaires à Toronto et à Vancouver, en plus des services de laboratoire complets qu'elle offrait à Montréal. M. André Collette, vice-président et gérant général, prendra la direction de toutes ces opérations.

La transaction prend effet le 1er septembre 1972 et à compter de cette date, Bellevue-Pathé occupera l'édifice

du 355 de la Place Royale. Ses laboratoires demeureront situés rue Northcliffe.

Les services de production d'Onyx Films seront logés au 361 de la Place Royale.

Le Théâtre populaire prolonge sa tournée

Plus de 5,000 enfants et adultes-parents ont déjà participé aux activités inscrites au programme de la tournée de Théâtre populaire du Québec.

Le succès que connaît la roulotte-théâtre a incité le ministère des Communications à collaborer à cette initiative et à permettre au Théâtre populaire du Québec de prolonger la présente tournée.

Des campeurs (enfants et adultes) du Mont-Orford, des parcs d'Okla, du Mont-Tremblant et de Côte Ste-Catherine étaient, selon le projet initial, les seuls bénéficiaires de la tournée du Théâtre populaire du Québec.

Grâce à la collaboration du ministère des Communications, les résidents de Rosemont, de St-Denis-sur-Richelieu, de Ste-Hyacinthe et de Québec seront invités au cours du mois d'août à se rendre à leur centre de loisirs où la Roulotte-théâtre sera installée pour une semaine.

Le théâtre en vacances, c'est une semaine d'animation artistique dont le premier but est d'amener les participants à vivre une expérience théâtrale en famille. Les théâtres mime, de marionnettes et parlé font l'objet de trois spectacles différents.

La roulotte est ouverte au public du mardi au samedi inclusivement. Les premières journées sont consacrées aux enfants de 8 à 14 ans. Au début de la matinée les comédiens proposent un thème pour les jeux à présenter dans la même soirée.

Divisés par groupes de cinq ou six, les enfants rédigent les textes et confectionnent eux-mêmes les costumes. C'est un jeu différent qui permet aux enfants de créer tout en se faisant de nouveaux amis.

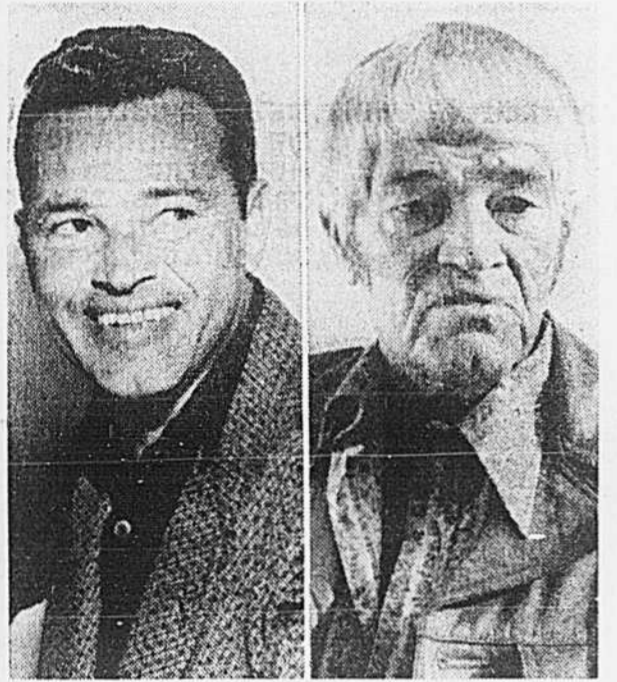
Les petits spectacles de la soirée préparés par les enfants et présentés avec la collaboration des parents sont une nouvelle expérience sus-

ceptible d'aider ces deux générations à mieux communiquer entre eux.

La direction générale des communications gouvernementales du ministère des Communications en se joignant au Théâtre populaire du Québec permet d'ajouter à l'horaire une nouvelle expérience. M. Jacques Savard, prêt par le ministère ci-haut mentionné, initiera les adolescents aux techniques audiovisuelles. C'est sous la direction de M. Savard que les jeunes pourront s'initier au maniement de la caméra de télévision et à l'utilisation du magnéscope. Ils auront l'opportunité de produire eux-mêmes des émissions et des documentaires sur rubans magnétoscopiques. M. Savard fait partie de la caravane depuis le séjour réalisé au parc d'Okla.

Le ministère responsable de la qualité de l'environnement et le ministère des Terres et Forêts collaborent également au projet du Théâtre populaire du Québec qui souhaite démocratiser le théâtre en le faisant pénétrer dans les milieux plus négligés.

La tournée du Théâtre populaire a débuté le 11 juillet au Mont-Orford et se terminera à Québec le 2 septembre.



161photo AP

L'acteur Tom Neal meurt

HOLLYWOOD (Reuter) — L'ancien acteur Tom Neal est décédé hier à son domicile de Hollywood à l'âge de 58 ans. Tom Neal avait été libéré l'année dernière de la prison où il purgeait une peine de six ans pour avoir assassiné son épouse, Gail. Sa carrière avait été interrompue par un scandale: une bagarre avec Franchot Tone, qui dut être hospitalisé. Les deux hommes se disputaient les faveurs de l'actrice Barbara Peyton, que Neal devait épouser un peu plus tard. Le couple devait cependant finir par divorcer. Neal fut ensuite contraint de prendre un travail de jardinier paysagiste qu'il conserva jusqu'au moment du drame qui devait l'envoyer en prison.



161photo PA

All Pacino: déjà dans la première tranche de l'histoire, et pressenti pour "The Godfather, Part II".

"The Godfather" no 2, \$150 millions de plus

HOLLYWOOD (PA) — La compagnie Paramount vient d'annoncer que l'on commencera à filmer, au début de l'année 1973, la seconde partie de "The Godfather".

Cette partie sera produite et dirigée par Francis Ford Coppola et la vedette en sera Al Pacino. Il a déjà fixé la date de la première au 27 mars 1974.

Le chef de production chez Paramount, M. Robert Evans, estime les revenus de "The Godfather" entre \$125 et \$150 millions, ce qui place ce film en première place quant aux revenus acquis.

Quand autant d'argent est

impliqué dans un film, une suite est inévitable et Mario Puzo a été choisi pour écrire la suite de l'histoire de la famille Corleone bien connue de la Mafia.

La première partie du film relate l'histoire jusqu'en 1956, et la seconde partie se terminera en 1972.

Un ballet révolutionnaire

AVIGNON (AFP) — Le festival d'Avignon, va présenter un spectacle principal, jusqu'à sa fermeture, le 14 août, un ballet composé sur la musique de Mikis Théodorakis "Antigone II".

Le thème de ce ballet ne reproduit pas la légende traditionnelle, qui ne sert de prétexte qu'à évoquer le contexte politique de la Grèce actuelle. Le sujet est un groupe de prisonniers qui dans un camp veulent jouer "Antigone" symbole de la lutte pour la liberté. Creon, le roi de thébes, est symbolisé par trois personnages qui figurent une équipe au pouvoir. Antigone meurt à la fin mais également tous les détenus qui tombent fusillés à l'appel de leur nom.

Rentrée des Feux-Follets

CHARLOTTETOWN (PC) — Le groupe de danseurs folkloriques les Feux-Follets feront leur première apparition à Charlottetown, au Centre théâtral.

La compagnie qui compte 23 danseurs répète son spectacle à The-du-Prince-Edouard depuis trois semaines et le directeur Alan Lund, a préparé un ensemble de danses et musique visant à peindre le plus correctement le caractère national de la troupe.

Deuxième mariage pour Catherine Spaak

MEDA (PA) — L'actrice belge Catherine Spaak a épousé vendredi à Meda, près de Milan, le chanteur italien Johnny Dorelli, au cours d'une cérémonie civile qui s'est déroulée à la mairie en la seule présence de quelques amis.

C'est le deuxième mariage de Catherine Spaak, qui est âgée de 26 ans. Mariée à l'âge de 17 ans, en 1963, au couturier Fabrizio Capucci, elle avait obtenu la dissolution du mariage l'an dernier, dès l'entrée en vigueur de la loi sur le divorce.

L'époux de la nièce du grand homme d'Etat belge, Paul-Henri Spaak, récemment décédé, est âgé de 35 ans. Dès la cérémonie achevée, le couple est parti pour

Venise où le marié devait se produire dans la soirée.

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Press.

telepresse au jour le jour TV

11:30 (B) The Dick Cavett Show. Animateur: Steve Allen. Inv.: Jayne Meadows, Matthew et Peter, Cleveland Amory et Jack Nicklaus.

CHANGEMENTS

privé privée dans notre société de consommation.

RADIO

7:00 CBF Festival du monde "Festival International de musique de France". Concerto grosso, op. 3 no 8 (Vivaldi); Concerto en ré mineur pour deux violons et orch. à cordes (Bach); Divertimento, K. 186 (Mozart); Sérénade, op. 22 (Dvorak); Largo pour cordes (Carli); et "Scherzo mexicain" (Gallardo); Henryk Strydom et Josef Suk; violons et orch. de chambre tchèque, dir. Josef Vlach.

4:30 CBF Dictionnaire du jazz Coleman Hawkins, le père du saxophone ténor. "Body and Soul" (Green); "Say It Isn't So" (Bernie); "One Hour" (Johnson); "I'm Confessin'" (Neiburg); "For You For Me For Ever More" (Gershwin); "Haiti Step Down, Please" (Hawkins); et "Night Hawk" (Hawkins).

4:30 CBM Classical Guitar Interprètes: Michael Ditrnich, guitariste et Patrice Fontanarosa, violoniste. Pièces: "Suite en ré pour guitare" de Campion; "Divertimento pour Guitare et violon" de Giuliani; "Suite Percutante" de Drogos; et "Le Bourdon" de Pujol.

7:00 CBF Les musiciens par eux-mêmes Interview avec Jacques Février, pianiste, par Jean Deschamps. Concerto en ré mineur pour deux pianos (Poulenc); Jacques Poulenc, Francis Poulenc et orch. de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris, dir. Georges Prêtre. — "Marche militaire" (Schubert); Jacques Février et Gabriel Tacchino.

8:03 CBF Orchestre de chambre Concerto no 3 pour cor et orch., K. 447 (Mozart); Gert Seifert, corniste, et orch. phil. de Berlin, dir. Herbert von Karajan. — "Elegie", op. 24 (Faure); orch. de l'Opéra de Monte Carlo, dir. Roberto Benini.

8:30 CBF Solo Invités: Arthur Garami, violon; Raoul Sosa, piano. Sonate pour violon et piano, op. 39 (Prokofiev).

9:15 CKVL Ce soir à l'Opéra Arabella de R. Strauss; Lisa Della Casa; Lisa Della Casa; Amélie Reichenberger; Dietrich Fischer-Dieskau. — Le Choeur de Bavière dir. par Wolfgang Baumgart et l'Orch. de l'Opéra national de Bavière dir. par Joseph Keilberth.

10:03 CBM Idées Invités: Arthur Garami, violon; Raoul Sosa, piano. Sonate pour violon et piano, op. 39 (Prokofiev).

11:00 CBM Music Canada L'Orchestre Fenwick, violoniste et Anton Heurtli, pianiste interprètent la "Sonata, opus 30, no 1" et la "Sonata en la majeur, opus 12, no 2" de Beethoven; La violoniste Betty Jean Hagen et la pianiste John Newmark nous feront entendre "Quatre danses hongroises" de Brahms.

CKVL Orchestres célèbres Extraits de "Tannhäuser", "Tristan et Isolde", "Lohengrin" de Wagner avec le Choeur d'Orch. de l'Opéra de Berlin, l'Orch. Lamoureux, l'Orch. symph., et le Choeur de la Radio bavaroise.

11:03 CBF Les Chefs-d'oeuvre de la musique Sonate no 8, op. 30 no 3 (Beethoven); Heurtli, piano; David Parkhouse, piano. — Sonate, K. 239 (Mozart); Lili Kraus, piano. — Sonate pour violon, Alto et violoncelle (Telemann) et Quatuor (Gossec); Quatuor d'Etat bulgare Dimov.

MERCREDI MATIN

12:00 P.M. CKVL Festival des orchestres Reminiscences avec les orchestres de Victor Silvester, Mrs Alice Ray Anthony et plusieurs autres.

12:05 CBF Concert populaire "Concerto pour le main gauche", et "Concerto en sol majeur pour piano et orch." (Ravel); Pierre Sancan et orch. Baden Baden, dir. Pierre Dervaux. — Jardin sous la pluie, "Clair de lune", "Toccata" de la suite pour piano (Debussy) et Toccata de la suite "Le Tombeau de Couperin" (Ravel); Benno Moissiwitsch, piano.

1:00 CBF Contrepunt Sonate, op. 19 (Rachmaninov) et Sonate no 4 (Kodaly); Harvey Shapiro, violoncelle; Earl Wild, piano. — "Siciliana" (anon.); Marie Claire Jamet, harpe.

1:03 Afternoon Concert Titre partie: Musique de chambre. "Trio pour piano no 2" de Dvorak.

2e partie: Musique des Iles Britanniques. "Symphonie no 1" de Sir Edward Elgar.

3e partie: "Triple Concerto en la mineur" de J. S. Bach; "Double Concerto en mi mineur pour deux violons, piano et orchestre" de C. P. E. Bach; "Concerto en sol majeur pour deux clavecins" de Padre Astor.

2:00 P.M. CBM Les Plus belles pages de l'Opéra Titre: "Nabucco" (Verdi); Tito Gobbi, Elena Scuderi, Carlo Cava, Bruno Prevedi, Dora Carrara, Anna D'Amico, Walter Kruller, Giovanni Fionini et orch. de l'Opéra de Vienne, dir. L. Gardelli.

Federico Fellini CE SOIR à 7:30, 9:30 Le Cheik Blanc v.o. avec S.-L. anglais 9:10 AOUT à 7:30, 9:30 Vitelloni v.o. avec S.-L. anglais 5380 St-Laurent 277-3233

FESTIVAL des grands WESTERNS LE SOIR 7:30, 9:30 "HOMBRE" de Martin Pitt avec Paul Newman La Salamandre de Alain Tanner avec Jean-Pierre L  aud 136 est, St-Paul 861-7863 (Place Jacques-Cartier)

Orson Welles Claude Chabrol LA DECADE PRODIGIEUSE le 11 Aout au cin  ma elys  e 35 MILTON/842-6053

4e mois ANNE GIRARDOT PHILIPPE NOIRET LA VIEILLE FILLE Rendez-vous    Bray

CINE-PARC MONT ST-HILAIRE TOUJOURS DES FILMS EN COULEURS CE SOIR DAVID NIVEN LOLA ALBRIGHT Humour, gaiet  , et juste ce qu'il faut d'emotion... LES ANNEES FANTASTIQUES ENFANT (MOINS DE 14 ANS) GRATUIT

Oh! Calcutta! 18 ANS Adultes NEWSWEEK MAGAZINE "Un evnement th  atral révolutionnaire. Brillant." AIR CLIMATIS   VENDOME LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

TH  ATRE Le th  atre d'  t   de "Sun-Valley" Direction: HENRI NORBERT (8e ann  e) PR  SENTE MONIQUE LEPAGE RITA BIBEAU HENRI NORBERT "LE DON D'ADELE" Com  die de folle gaiet   en 4 actes de Barillet et Gredy Repris triomphalement    Paris cette ann  e 1971-72. AVEC MICHELINE RICARD, LOUIS LALANDE Directeur de la sc  ne Claude Gaudreau D  cor G  d  on Desjardins

AU TH  ATRE DES PRAIRIES INC. "Une com  die folle" de NEIL SIMON RENDEZ-VOUS AU PLAZA Adaptation fran  aise de Raymond Castaus avec GUY HOFFMANN, FRANCOISE FAUCHER Mise en sc  ne: GUY HOFFMANN

LA PLANETE SAUVAGE LES ANNEES FANTASTIQUES ENFANT (MOINS DE 14 ANS) GRATUIT

DERNIERE SEMAINE FESTIVAL EXPO-TH  ATRE 6 juillet - 12 aout LES GRANDS BALLETS CANADIENS Mardi    Vendredi 20h30 Samedi 19h00 et 22h00

La Poudri  re C  LIBATAIRES VENEZ DANSER (non accompagn  s) les MER. et SAM. 9 p.m. CENTRE CULTUREL OULTRAMONT 1357 Vte-Marie - 272-7040 AIR CLIMATIS  

th  atre de marjolaine EASTMAN 72 doux temps des amours COM  DIE MUSICALE DE louis-georges carrier eloi de grandmont claude l  veill  e AVEC elisabeth chouvelidz   brigitte morin luc durand hubert no  l pascal rollin et louise marleau

LE STEEL STORY COULEUR CINEMASCOPE OUVERT 10 H P.M. CINE PARC 691-1310 CHATEAUGUAY GONFL      BLOC

TOMMY 6 SPECTACLES SEULEMENT SAMEDIS: 5 et 12 aout, 19 h, 00 et 22 h, 00

OUVERTURE CE SOIR "LOVERS" de Brian Friel mise en sc  ne de Vernon Chapman mettant en vedette Gerry Parkes avec Ann Wickham, Mary Morder, Ann Rustbrook et Mike Lake

12e SEM. 5030 PAPINEAU METRO BERRI BOUL ST-JOSEPH - AUTOBUS 27 bijou

LES INCONNUS de MALTE Trop Tard Pour Les H  ros COULEUR

HOMMAGE    STRAVINSKY CE SOIR L'oiseau de feu - Chor  graphie: Maurice Rijnart Jeu de Cartes - Chor  graphie: Brian MacDonald Symphonie de chambre - Chor  graphie: Fernand Nault 2, 3, 4, 5, 9, 10-11 aout PRIX SPECIAUX POUR GROUPES APPELEZ HUGUETTE 467-1232 BILLETS \$5.00 EN VENTE: EXPO-TH  ATRE 873-5163 LUNDI - SAMEDI T.R.S. 878-3511 10:30-11:30 HEURES 5415 CH REINE MARIE 489-6641 offre fantastique chez la aie \$2.50 plus taxe (valeur de \$5.00) si  ge non r  serv   Disponible: 5415 rue Ste-Catherine, Rockland, Dorval et Pie IX

OUVERTURE DEMAIN SOIR au North Hatley Playhouse "LE PIGGIERIE" 2 MINI-OP  RAS Mise en sc  ne de Jeanine Besubien LE T  L  PHONE de Jan Carlo Menotti avec Robert Savoie et Th  r  se Laporte LA SERVA PADRONA de Pergolesi avec Robert Savoie, Anna Chronodolova et Wally Martin Au piano: Andr   S. Savon Reservations: (819) 842-2250

L'OEUVRE MA  TRESSE DU MARQUIS DE SADE 18 ANS Adultes JUSTINE LEILA LA B  TE   ROTIQUE En couleurs - Version fran  aise de Mantis in Lace

LES ANNEES FANTASTIQUES ENFANT (MOINS DE 14 ANS) GRATUIT CINE-PARC BOUCHERVILLE HERCULE CONTRE LES FILS DU SOLEIL

HORAIRES

CINEMA

ALOUETTE: "Les cousines": 1:25, 4:40, 7:55, "Perverissima": 3:10, 6:25, 9:45.

ANJOU: "Max et les ferrailleurs": 9:25.

ARLEQUIN: "Chute de rein qui vaut de l'or": 2:25, 5:50, 9:20. "Mais ne nous délivrez pas du mal": 12:40, 4:05, 7:35.

ATWATER (Cinéma 1): "Duck you, Sucker": 12:00, 3:00, 6:00, 9:00.

ATWATER (Cinéma 2): "Carry on Henry": 7:30, 9:30.

AVENUE: "A Clockwork Orange": 2:00, 4:30, 7:00, 9:30.

BERRI: "Le casse": 12:30, 2:40, 5:00, 7:20, 9:40.

BIJOU: "Justine de Sade": 12:25, 3:32, 6:19, 9:26. "Leila, la bête érotique": 7:04, 9:11, 11:18.

BONAVENTURE: "Sensual Encounters": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

CANADIEN: "Enquête sur la vie des écoliers": 12:30, 3:35, 6:45, 9:50. "La mort comme toujours 2 fois": 2:10, 5:15, 8:25.

CAPITOL: "Shaft's Big Score": 12:35, 3:00, 5:00, 7:10, 9:25.

CHAMPLAIN: "Le roi des distraits": 2:20, 6:20, 10:15. "2000 lieues sous les mers": 12:00, 4:00, 8:00.

CHATEAU: "Les quatre malfrats": 1:30, 5:00, 8:30.

CINEMA COTE-DES-NEIGES (Cinéma 1): "Sensual Encounters": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

CINEMA COTE-DES-NEIGES (Cinéma 2): "Sensual Encounters": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

CINEMA COTE-DES-NEIGES (Cinéma 3): "Sensual Encounters": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

CINEMA DE PARIS: "Tiens-toi bien après les oreilles à papa": 2:45, 6:15, "Fantomas contre Scotland Yard": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

CINEMA DE PARIS: "Sacco et Vanzetti": 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:15.

CINEMA DU VIEUX MONTREAL: Studio B: "Festival des grands westerns": 7:30, 9:40. Studio A: "Le Salamandre": 7:30, 9:30.

COMEDIE-CANADIENNE: "Let It Be": 8:00-10:00.

COMODORE: "Y'a plus de trou à percer": "Borsalino": "Tout sur le rouge": "Un violon sur le toit": 2:00, 8:00.

DAUPHIN: Salle Renoir: "Il était une fois dans l'Ouest": 8:00. Salle Michel: "La symphonie pathétique": 7:30, 9:30.

DOLLARD (Cinéma 1): "Biscuit Eater": "Pinochio": 7:00.

DOLLARD (Cinéma 2): "Skyjack": "The Last Run": 7:00.

ELECTRA: "Les cousines": 12:45, 3:40, 6:45, 9:35. "Perverissima": 2:25, 5:25, 8:20.

ELYSEE: Salle Renoir: "Rendez-vous à Bray": 7:30, 9:30. Salle Einstein: "La vieille fille": 7:30, 9:30.

EROS: "Bare with me": 2:15, 4:55, 7:25, 9:30. "Erotica": 1:05, 3:30, 6:00, 8:30.

THEATRE

THEATRE DU CENTENAIRE (Université Bishop de Lévesque): "Lulu Street": 8:30.

LA POUFRIFRE (Ile Ste-Hélène): "Lovers": 8:30.

THEATRE DE QUAT'SOUS (100 St. Avenue des Pins): "Georges et les Etolles de l'Est": comédie musicale de Norman Daigneault. Production conjointe du Théâtre du Bonhomme Sept Heures et des Productions Paul Buissonneau: 8h-30.

THEATRE DE SUN VALLEY (Ste-Adèle): "Le don d'Adèle": de Barillet et Grédy: 8h-30.

LE PATRIOTE (Ste-Agathe): "Oh Gerry, oh", de Jacqueline Barrette: 7h-30.

THEATRE DES MARGUERITES (645 Avenue Jean-XXIII, Trois-Rivières Ouest): "Vacances pour Jessica", de Carolyn Green: 9h.

THEATRE DES PRAIRIES (Joliette): "Rendez-vous au Plaza": de Neil Simon: 9h.

THEATRE DE MARJOLAINE (Eastmain): "Doux Temps des amours", de Carrier, de Grandmont et Lavelle: 9h.

PAVILLON DU PARC JACQUES-CARTIER (Sherbrooke): "1827", création collective sous la direction de Pierre Gobeil et Michel Bernier: 8h-30. Production de l'Atelier de Sherbrooke.

LE GALENDOR (Saint-Pierre, Ile d'Orléans): "La peur à Raoui", comédie de Félix Leclerc.

LA FEINIERE (Ancienne-Lorette): "Deux imbéciles heureux", de Michel André: 9h.

SAINT-DENIS: "La liberté en croupe": 12:30, 2:45, 5:00, 7:15. "On ne grefte pas que des coeurs": 1:57, 5:13, 8:29.

SALLE HERMES: "The Liberation of Lulu Jones": 6:25, 9:50. "The Game Is Over": 8:05.

SAVOY: "Goldfinger", "Doctor No.", "From Russia with love": 8:00.

SEVILLE: "Goldfinger": 3:50, 9:20.

ROSSIA WITH LOVE: 1:55, 7:25.

SNOWDON: "The Great Dictator": 12:30, 2:35, 4:40, 6:50, 9:00.

VAN HORNE: "Barretts of Wimpole Street": 1:00, 3:05, 5:10, 7:15, 9:20.

VENDOME: "Oh! Calcutta!": 1:00, 3:05, 5:10, 7:15, 9:20.

VERDI: "Le Cheik blanc": 7:30, 9:30.

VERMILIN: "Après lui le déluge": 2:45, 6:20, 9:55. "La cane aux oeufs d'or": 1:00, 4:25, 8:10.

VERSAILLES: Salle rouge: "Les quatre malfrats": "Le Justicier aveugle": 7:25.

Salle bleue: "Mazurka du puceau": "Une pucelle en or": 6:15.

VIAU: "Willard": "Les fumeurs de lune de miel": "Duel au Texas".

VILLERAY: "Après lui le déluge": "Les Indes inconcuses": "La cane aux oeufs d'or": 1:00, 4:25, 8:10.

WESTMOUNT: "The Candidate": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00.

YORK: "Confession of a police captain": 1:25, 3:25, 5:25, 7:25, 9:25.

CINEMA PARC DE BOUCHERVILLE: "Moï Emmanuelle": 7:30.

CINEMA PARC CHATEAUGUAY: "Love Story": "Gentle on my mind": "Le souffle court": "Le carreau": "Duel au Texas".

CINEMA PARC DOLLARD (Cinéma 1): "Conquest the Planet of the Apes": à compter de 7:00.

CINEMA PARC DOLLARD (Cinéma 2): "War between Men & Women": "The Mans": à compter de 7:00.

CINEMA PARC ST-EUSTACHE: Cinéma 1: "Lucky Luke": "Set, poivre et dynamite". Cinéma 2: "Quo Vadis?": "Millie". Cinéma 3: "Skyjack": "Chandler".

CINEMA PARC ST-HILAIRE: "Les années fantastiques": "La plante sauvage".

CINEMA PARC ST-MATHIEU: Chef d'orchestre: Pauline Julien. Artiste invitée: Pauline Julien. En première partie: "Escapes" (Jacques Hbert) et œuvres de Chabon.

EXPO-THEATRE (Cité du Havre): "Grands Ballets Canadiens. Ce soir à 8h30: "Hermann" à Stravinsky. "Symphonie de Piaouzes" (Jeu de cartes) et "Le Jeu de feu".

CENTAUR THEATRE (433 St-François-Xavier): "Le Groupe de la Place Royale. Tous les soirs à 8h: "Crystal Clear", "Les Bessons" et "Danse et poèmes". Entrée libre.

MUSIQUE

CENTRE D'ART D'ORFOND (Autoroute des Cantons de l'Est, sortie 69): "Ce soir à 8 h 30: colloque avec Guy Fallois, violoncelliste." 7225, tournées avec la Sonate de Prévert".

PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier): "Ce soir à 8h30: Orchestre Symphonique de Montréal. Chef d'orchestre: Neil Chelton. Artiste invité: Pauline Julien. En première partie: "Escapes" (Jacques Hbert) et œuvres de Chabon.

PIGALLE: "Vixen, la renarde": 11:20, 2:00, 4:50, 7:35, 10:25. "Dany, la ravageuse": 10:00, 12:35, 3:15, 6:05, 8:50.

PARISIEN: "Top sensation": 2:50, 6:10, 9:30. "La révélation": 1:15, 4:35, 7:55.

PAPINEAU: "Top sensation": 2:50, 6:10, 9:30. "La révélation": 1:15, 4:35, 7:55.

PICCADILLY: "African Queen": 1:00, 7:30. "Dead reckoning": 2:45, "Sahara": 4:20. "Beat at the devil": 6:15. "Chain Lightning": 9:15.

PIERROT: "La maison de campagne": 5:40, 9:20.

PIGALLE: "Vixen, la renarde": 11:20, 2:00, 4:50, 7:35, 10:25. "Dany, la ravageuse": 10:00, 12:35, 3:15, 6:05, 8:50.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "Il Decameron": 12:25, 2:25, 4:25, 6:25, 8:30.

PLACE DU CANADA: "The Burglars": 7:30, 9:30.

PLAZA: "Enquête sur la vie des écoliers": 12:30, 3:35, 6:45, 9:50. "La mort comme toujours 2 fois": 2:10, 5:15, 8:25.

PUSYCAT: "Animal Love": midi, 2:30, 5:10, 7:45, 10:15. "Sex Family Robinson on the farm": 1:15, 3:55, 6:30, 9:00.

REX: "Les Vikings": 5:45. "Le tombeau de ces demoiselles": 7:40. "La plante des singes": 9:25.

RIVOLI: "Chute de rein qui vaut de l'or": 2:30, 5:50, 9:20. "Mais ne nous délivrez pas du mal": 12:50, 4:05, 7:35.

JEUDI

POUR TOUS

SOLEIL ROUGE

DES PROBLÈMES DE PROGRAMMATION NOUS OBLIGENT À PRÉSENTER DES FILMS EN ANGLAIS SUR NOS 2 ÉCRANS.

COMMENÇANT VENDREDI LE 11 AOÛT, "LE SOLEIL ROUGE".

CINÉPARC DOLLARD
684-8442
TRANSCANADIENNE S. 35

2 grands Walt Disney!

POUR TOUS

PETER PAN

UNE AVENTURE INOUBLIABLE!

UN AMOUR DE COCCINELLE

PETER-12.30, 3.40, 6.55, 10.10
COCCI-1.50, 5.05, 8.15

Air **IMPERIAL**
1430 BLEURY 288 7102
Climatisé

RUSS MEYER

18 ANS Adultes

présente

le MAÎTRE de l'ÉROTISME

la poupée de l'auto-stop

DANY la Ravageuse

la Renarde

Midi-Minuit **PIGALLE**
4462 ST-DENIS 842-8264 9125 STE-CATH 866 2774

UN FOU-RIRE KOLOSSAL!

POUR TOUS

LA GRANDE MADROUILLE

UN FOU-RIRE KOLOSSAL!

AIR CLIMATISÉ

PARISIEN
12.35, 2.40, 4.50, 7.05
9.25 Der Rep Comp 9.15

Un nouveau regard sur le réalisme total!

18 ANS Adultes

LOVE ME DO

LES PRODUCTIONS KENNY

EVE

TOURNEE: 10.98, 1.15, 4.35, 7.50
10.11-11.30, 2.48, 5.55, 9.15

ENFIN!

18 ANS ADULTES

ANIMAL LOVE

TEINTÉ en COULEURS VIVES

en plus

SEX FAMILY ROBINSON ON THE FARM

ANIMAL A MIDI 2.30, 5.10, 7.45, 10.15
SEX FAMILY 11.35, 5.30, 9.00

POUSSYCAT
4015 ST LAURENT ANGLE DULUTH 845-5215

SALLE CLIMATISÉE

SAINT-DENIS METRO ST-DENIS DE MONTIGNY 849-4211 **14 ANS**

Un film de **EDOUARD MOLINARO**

la liberté en croupe

MARIA MAUBAN MICHEL SERREAULT

2 films EN COULEURS

APRÈS LA GREFFE DU COEUR, DU POUMON, DU REIN, VOICI LA PLUS DÉLICATE...
ON NE GREFFE PAS QUE LES COEURS

Michelle Lancôt — Donald Pilon

14 ANS

la vraie nature de BERNADETTE BROWN

Gilbert Carle EN COULEUR

névrose GERARD BARRAT EN COULEUR

1590 ST-DENIS 845-3222
METRO ST-DENIS-DE-MONTIGNY

chevalier

LA MAISON DE CAMPAGNE

JEAN RICHARD DANIELLE BARRIEUX

1594 ST-DENIS 849-4211
METRO ST-DENIS-DE-MONTIGNY

pierrrot

HORAIRE ST-DENIS "La Liberté en croupe": 12.30, 3.46, 6.42, 9.58
"On ne grefte pas que des Coeurs": 1.57, 5.13, 8.29
Chevalier: La Vraie Nature de Bernadette Brown: 2.25, 6.03, 9.41
Névrose: 12.45, 4.33, 8.01
Pierrrot: Sam et Dim: Le Temple des Loups: 12.38, 2.53, 5.08, 7.23, 9.20. Sur semaine: 5.08, 7.23, 9.20.

CARTES "ÂGE D'OR" ACCEPTÉES EN SEMAINE

La vie rêvée **14 ANS**

Un film de MIREILLE DANSEREAU

Une histoire de femmes... sur l'homme inaccessible!

SEM-7.30, 9.30
DIM-1.30, 3.30
5.30, 7.30, 9.30

FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 625-8600

Enquête sur la vie des ÉCOLIÈRES **18 ANS Adultes**

2e film: La mort sonne toujours deux fois

CANADIEN 523-5180 **PLAZA** 274-6155

Deux heures d'Amour **POUR TOUS**

9e SEM **ROMY SCHNEIDER** avec **SISSI**

—2e GRAND FILM—
LES SEPT LECOISSAIS EXPLOSENT

JEAN-TALON 725-7000 **MAISONNEUVE** 525-2174

TIENS-TOI BIEN APRES LES OREILLES LA PAPA... **POUR TOUS**

FANTOMAS
2e film contre SCOTLAND YARD

FLEUR DE LYS 288-3303 **CINEMA DE PARIS** 861-2996

Cinemas ODEON SALLES CLIMATISÉES

FESTIVAL WALT DISNEY

L'invention la plus drôle depuis celle du rire...

"Le ROI des Distraits"

LES MOINS DE 12 ANS 75¢

20,000 LIEUES SOUS LES MERS

CHAMPLAIN AUSTI REX-ST-JEROME CAPITOL ST-JEAN

LES NOUVELLES AVENTURES DU PROFESSEUR DISTRAIT!

'Après lui le déluge'

LES MOINS DE 12 ANS 75¢

LA CANE AUX OEUFS D'OR

MERCIER 355-8224 STE-CATHERINE-PIE-IX **VILLERAY** 308-5577 ST-DENIS JARRY **VERDUN** 788-2092 3241 WELLINGTON

un Violon sur le Toit **POUR TOUS**

"FIDDLER ON THE ROOF"

SEMI-CLIMATISÉ

LAISSEZ-PASSER NON VALABLE

CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

JEAN-PAUL BELMONDO **POUR TOUS**

OMAR SHARIF

"LE CASSE"

PARTICIPEZ AU CONCOURS FIAT 124

BERRI 12.30, 2.40
ST-DENIS, STE-CATHERINE 878-2424 5.00, 7.20, 9.40

Festival SERGIO LEONE

Rendez **SON CHIEF D'OEUVRE** **14 ANS**

"IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST"

le DAUPHIN CE SOIR 8:00
BEAUVILLE PRES D'BERVILLE 721-6060

LEONE FAIT LA REVOLUTION DANS SON DERNIER FILM... **POUR TOUS**

"DUCK, YOU SUCKER"

ATWATER 1 12.00, 3.00, 6.00, 9.00
525-4245

Me Lavez **La Symphonie Pathétique** **18 ANS**

le DAUPHIN DE KEN RUSSELL
BEAUVILLE PRES D'BERVILLE 721-6060
7:30-9:30

CINEMAS UNIS

CLIMATISÉS POUR VOTRE CONFORT!

BINGO À LA RONDE (pres de la Spirite)

du lundi au vendredi, à compter de 7 h 30
samedis et dimanches, à compter de 2 h 30 sans interruption.

"UN BRAVO A BRANDO DANS 'THE GODFATHER'" **14 ANS**

—New York Times—

The Godfather

Ven. et sam. à 9.30 a.m., 12.30, 3.30, 7.00, 10.15 p.m., dimanche à 1.30, 5.00 et 8.30 p.m. Lun. à jeu à 10.15 a.m., 1.30, 5.00 et 8.30 p.m.

5e MOIS **LOEW'S** 954 STE-CATHERINE O. 866-5851 LAISSEZ-PASSER et CARTE DE L'ÂGE D'OR NON ACCEPTÉS

JACK LEMMON · BARBARA HARRIS

"THE WAR BETWEEN MEN AND WOMEN" **POUR TOUS**

CINÉPARC DOLLARD **STEVE MCQUEEN** **"LE MANS"**

TRANSCANADIENNE S. 35 884-8442

LA REVOLTE DES HOMMES SINGES! **POUR TOUS**

LE PLUS RÉCENT ET LE PLUS INTÉRESSANT

CINÉPARC DOLLARD **CONQUEST OF THE PLANET OF THE APES**

TRANSCANADIENNE S. 35 884-8442

AUX 3 CINEMAS KENT **14 ANS**

THE DOBERMAN GANG

CINEMA LAVAIL **STEVE MCQUEEN** **"LE MANS"**

6100 SHERBROOKE O. 489-9707

Vous l'avez déjà vu... il nous revient!

CAPITOL **SHAFT'S BIG SCORE** **14 ANS**

Horaires: 12.35, 3.00, 5.00, 7.10, 9.25 p.m.

SENSUAL ENCOUNTERS **18 ANS**

Représentation à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 p.m.

BONAVENTURE en couleurs
PLACE BONAVENTURE 861-2725

Martin Balsam **POUR TOUS**

Franco Nero **"Confessions of a Police Captain"**

Horaires: 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25 p.m.

1487 STE-CATHERINE O. 937-8578

Alan Arkin **"Last of the Red Hot Lovers"** **POUR TOUS**

Horaires: 1.25, 3.25, 5.10, 7.10 et 9.15 p.m.

LE CINEMA
AVE. GREENE FACE CINE. AVENUE AVE. WESTMOUNT SQUAKE 931-2477

Le film qui nous révèle les dessous fangeux de la politique.

ROBERT REDFORD **"THE CANDIDATE"** **POUR TOUS**

Représentation complète à 1.3, 5.7 et 9 p.m.

CINEMA WESTMOUNT **TECHNICOLOR**
5078 SHERB. O. ET AVE. GAY 484-7115

CHARLIE CHAPLIN **POUR TOUS**

Dans son plus grand rôle

THE GREAT DICTATOR

Horaires: 12.30, 2.35, 4.40, 6.50, 9.00 p.m.

SNOWDON
5225 DECARIE 482-1322

GOLDIE HORN / **GENE HECHART**

BUTTERFLIES ARE FREE **POUR TOUS**

Représentation complète à 1.3, 5.7 et 9 p.m.

BOCOTE DES NEIGES
A FRANKOVICH PRODUCTION
PLAZA COTE-DES-NEIGES 735-5927

4 MALFRATS **18 ANS**

CHATEAU "THE HOT ROCK" **COULEUR**
8556 ST. DENIS 271-4400
1.30, 5.20, 7.10 p.m.

VERSAILLES "LE JUSTICIER AVEUGLE" **COULEUR**
7265 SHERBROOKE E. 357-4020
12.30, 4.00, 7.35 p.m.

UNE CHUTE DE REINS QUI VAUT DE L'OR! **18 ANS**

RIVOLI et ARLEQUIN à 12.40, 4.05, 7.30 p.m.

RIVOLI et **ARLEQUIN** à 12.40, 4.05, 7.30 p.m.

GRANADA le soir des 6.00 p.m.

6908 ST. DENIS 271-4129
1004 STE-CATHERINE E. 288-2943
4333 STE-CATHERINE E. 255-2423

TOP SENSATION **COULEUR** **18 ANS**

2e FILM
MILD & BELLUCO EVA THOLIN
Représentation complète à 1.15, 4.35, 7.55 p.m.

PAPINEAU **"LA REVELATION"**
PAPINEAU MT-ROYAL 521-6853

LES COUSINES **18 ANS**

Représentation complète à 1.25, 4.40, 7.55 p.m.

ALOUETTE **"Perverissima"** **COULEUR**
318 STE-CATHERINE O. 861-2807

Si Vous Aimez Mazurka de Rire, et Rougir de Plaisir, Venez Voir... **18 ANS**

MAZURKA DU PUCEAU (Salon Bleu) **COULEUR**

soir des 6.15 p.m.

VERSAILLES "UNE PUCELLE EN OR"
7265 SHERBROOKE E. 352-4020

L'HOPITAL EN FOLIE **14 ANS**

CINEMA LAVAIL **COULEURS**
CENTRE D'ACHATS LAVAIL 688-9200
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 p.m.

GREENFIELD PARK "PENDULUM" en couleurs
PLACE GREENFIELD PARK 671-6129

UNE FÉRIE DE TOUTES LES FORMES FÉMININES! **18 ANS**

UNE PRODUCTION RUSS MEYER

"EROTICA"

"BARE WITH ME" **COULEURS**

59 STE-CATHERINE E. 288-5513 ST-LAURENT

VENTE FOYERAMA EATON

Jusqu'au samedi 19 août, profitez de ces spéciaux sur le mobilier Singer.



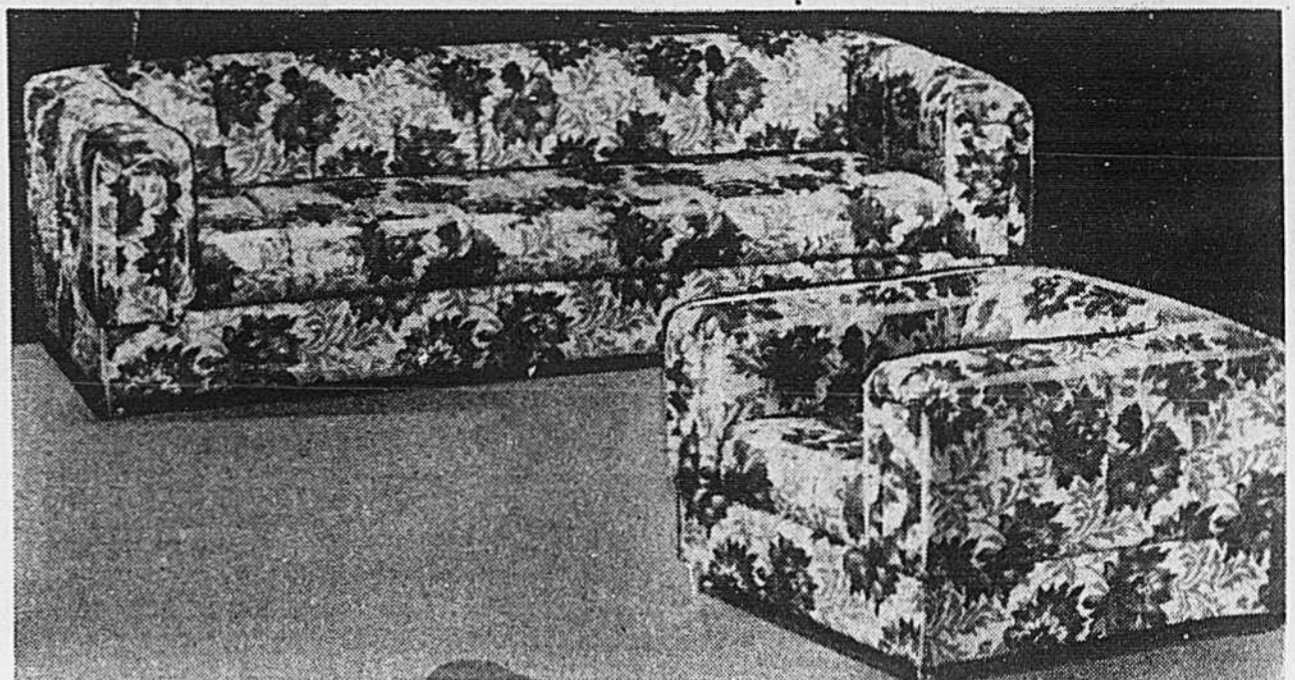
Ensemble sofa et fauteuil de style classique.

Spécial

439⁹⁵
l'ensemble

Cet ensemble de style classique a de nombreux avantages: sièges à bords à ressorts, accoudoirs en mousse, avec dessus protecteur, cantonnière doublée, dossier piqué en satin. Recouvrement de nylon au fini "Zepel" en tons de roux, vert ou or. Le sofa a 82" de long.

Aussi (non représenté): causeuse assortie: 59" de long. Spécial **219⁹⁵**



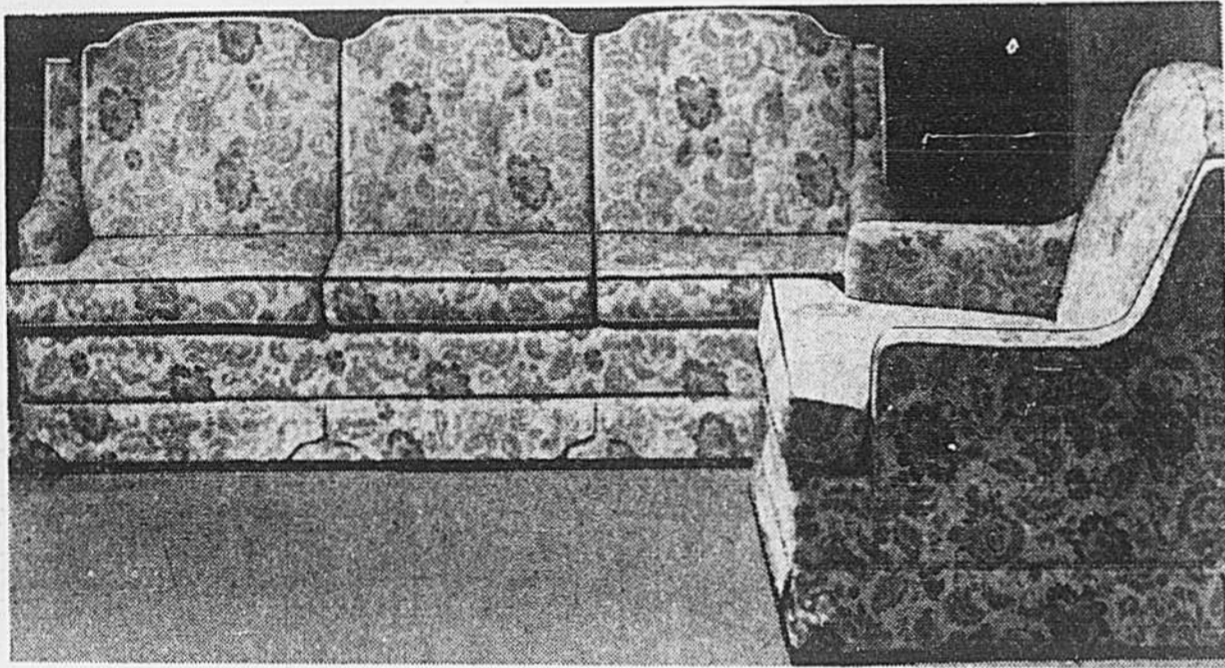
Ensemble moderne sofa et fauteuil

Spécial

349⁹⁵
l'ensemble

Élegant ensemble de style moderne, avec coussins piqués de 6", semi-attachés, accoudoirs en veloppés de 2" de mousse, dossier à bords à ressorts, roulettes-boules. Teintes roux ou avocat. Le sofa a 80" de long.

Eaton centre-ville (septième étage), Anjou et Pointe-Clair. Rayon 470



Ensemble sofa et fauteuil à motif fleuri.

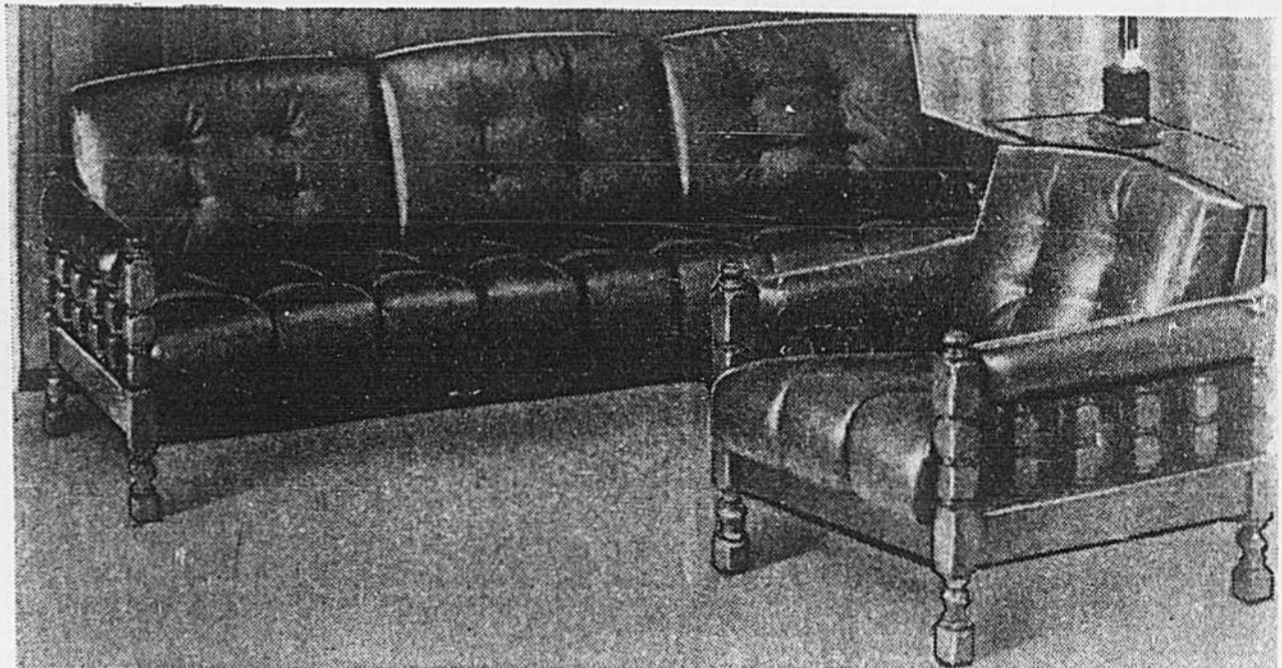
Spécial

449⁹⁵
l'ensemble

Cet ensemble de style traditionnel présente de nombreuses caractéristiques telles que des sièges à bords à ressorts, des coussins recouverts de "Dacron", 4 dossiers semi-attachés en mousse, des dessus d'accoudoirs en mousse épaisse, une cantonnière festonnée et doublée et des housses d'accoudoirs. Choix de motifs fleuris en ton or ou brun. Sofa de 80" de long.

Aussi (non représenté): causeuse assortie; 56" de long. Spécial **219⁹⁵**

EATON centre-ville seulement (septième étage). Rayon 470



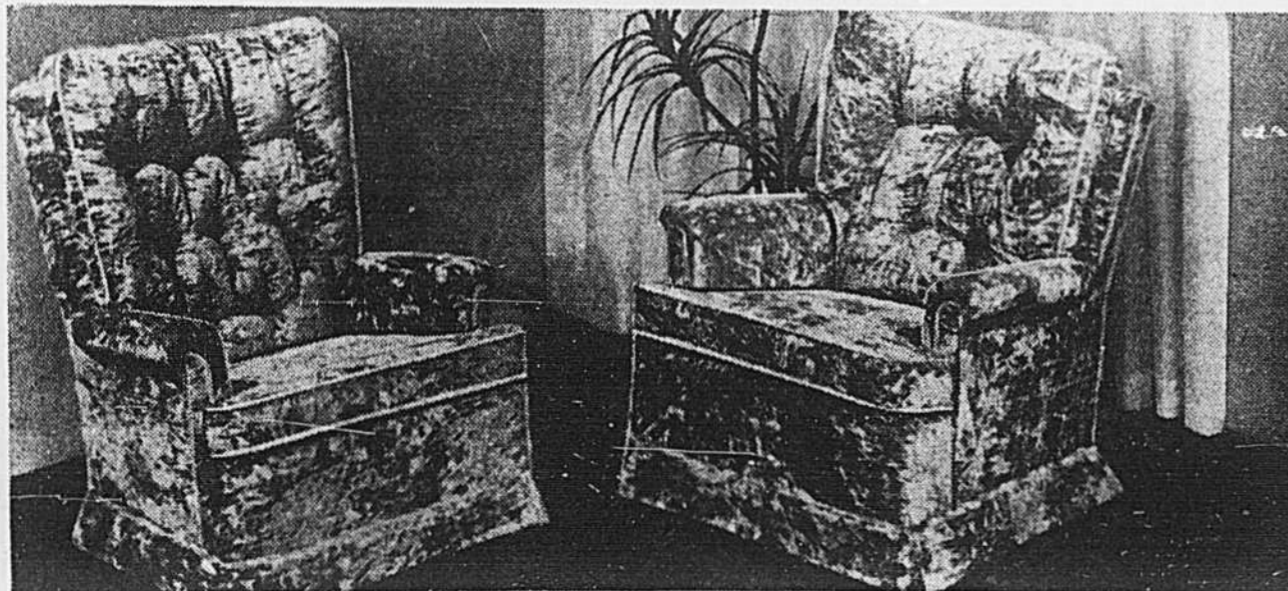
Sofa et fauteuil de style méditerranéen

Spécial

Recouvrement en Vistram **389⁹⁵** Recouvrement en velours **399⁹⁵**

Luxeux ensemble de style méditerranéen, à sièges rembourrés de mousse et piqués en profondeur avec rebords à ressorts, coussins des dossiers moelleux, semi-attachés et matelassés, montants en bois décoratif au fini noyer antique. Existe en vistram (vinyle) noir ou en velours ras en tons d'or, rouge ou amande. Sofa de 87" de long.

EATON centre-ville (septième étage), et Anjou. Rayon 470



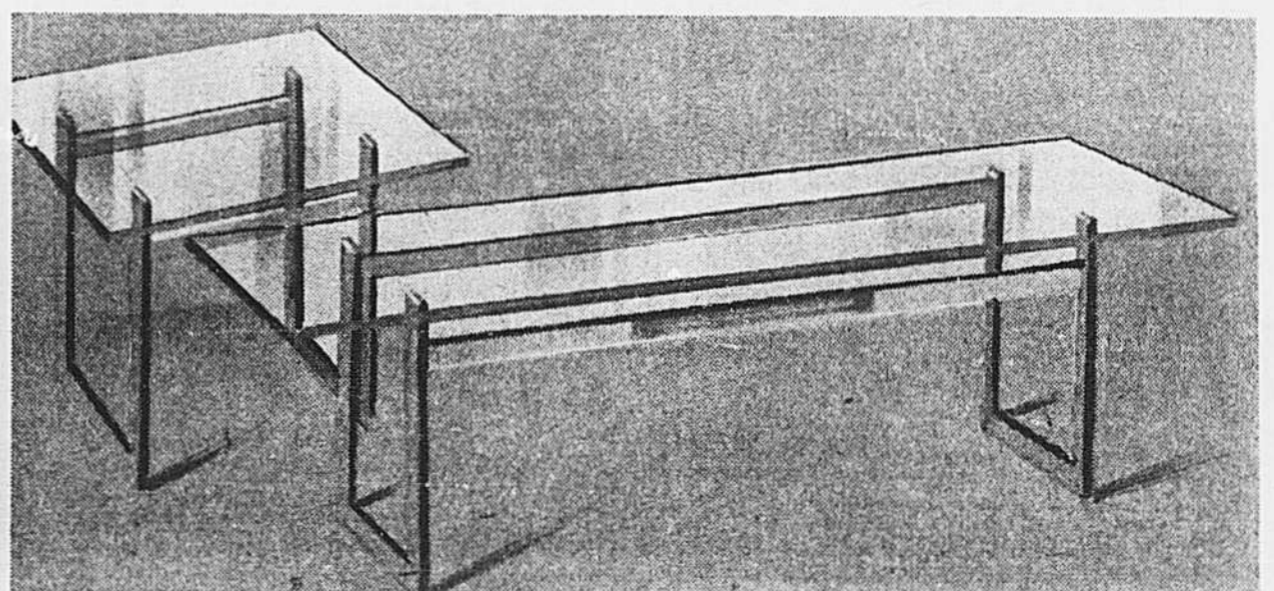
Berceuses inclinables pour Elle et Lui

Spécial

Pour Elle **124⁹⁵** Pour Lui **134⁹⁵**

Berceuses à dossiers matelassés, à coussins de siège en mousse, recouverts de "Fortrel" (polyester) et reversibles, accoudoirs rembourrés, cantonnière semi-doublée, solide construction en bois. Existents en velours froissé antique aux teintes de kelly, or, sable, mousse ou rouille.

Eaton centre-ville seulement (septième étage). Rayon 470



Tables à dessus en verre fumé

Spécial

Petite table à café **44⁹⁵** Table à cocktail **76⁹⁵**

Voici d'élégantes tables modernes à montants chromés et dessus en verre fumé de 3/8" d'épaisseur. La table à cocktail mesure environ 20" x 54" x 16" et la table à café 21" x 21" x 16".

Non représenté: Table de bout de 20" x 30" x 19" Spécial **57⁹⁵**

guéridon de 21" x 21" x 19". Spécial **44⁹⁵**

EATON centre-ville seulement (septième étage). Rayon 470

Achat au magasin même seulement

Centre-ville
Paradis du magasinage à Montréal.
Au coin des rues Ste-Catherine et Université

Magasin-entrepôt
L'endroit où fureter régulièrement pour trouver à coup sûr de réelles occasions
4505 rue Hickmore

Soldes Eaton
Un plein magasin d'aubaines
2983 rue Sherbrooke est

Magasins de banlieue
Grande variété et facilité d'accès pour la banlieue.
Aux centres d'achat Anjou et Pointe-Clair



LA VRAIE CARTE
Votre compte Eaton c'est la réalisation de vos rêves